

LA CORPORATION: UNIQUE POLICE DU DESORDRE ETABLI.

Omer Chartrand



UMI Number: DC54042

### INFORMATION TO USERS

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleed-through, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

**UMI<sup>®</sup>**

---

UMI Microform DC54042  
Copyright 2011 by ProQuest LLC  
All rights reserved. This microform edition is protected against  
unauthorized copying under Title 17, United States Code.

---

ProQuest LLC  
789 East Eisenhower Parkway  
P.O. Box 1346  
Ann Arbor, MI 48106-1346

"L'examen objectif et positif des forces en jeu et de celles qui s'annoncent nous amènera à conclure que la forme corporative de la société est, dans l'état actuel des connaissances et de l'évolution technique, la seule capable de réaliser et de garantir le maximum de coordination économique et social."

De Michélis

"De nos jours, sur le marché du travail, l'offre et la demande opposent les parties en deux classes, comme en deux camps.

"A ce grave désordre qui mène la société à la ruine, tout le monde le comprend, il est urgent de porter un prompt remède. Mais on ne saurait arriver à une guérison parfaite que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constituées, des "ordres" ou des "professions" qui groupent les hommes non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent."

Pie XI

"Oui, peut-être, on verra l'homme devenir loi,  
"Terrasser l'élément sous lui, saisir et tordre  
"Cette anarchie au point d'en faire jaillir l'ordre,  
"Le saint ordre de paix, d'amour et d'unité."

V. Hugo

I Désordre économique-social.

"O liberté! que de crimes on commet en ton nom"

La Révolution française est considérée à juste titre comme l'acte de naissance du régime social qui se démantèle sous nos yeux. Par son chambardement universel, elle transforma radicalement l'ordre économique-social. De corporative qu'elle était, l'organisation de la société devint individualiste. Toutes les institutions intermédiaires entre l'Etat et les individus, proposées à la gérance du bien commun de chaque profession et remplissant dans le corps social des fonctions similaires à celles des organes dans le corps humain, furent abolies inconsidérément pour céder la place au mythe du temps: la Liberté. De l'ancien état de choses, il ne survécut que les cellules et la tête--avec en plus, pour remplacer les organes, cette naive confiance dans la rectitude et la bonté de la Liberté, qui, à leur sens, devait, à l'instar d'une providence, réaliser et maintenir l'harmonie dans l'ordre social, en même temps qu'assurer le summum d'effort économique.

Le but des pages qui suivent est de montrer, que la Liberté-Providence fut une immense blague, qui causa à l'humanité la plus cruelle et la plus désastreuse des déceptions--sauf au point de vue de la civilisation matérielle, où le progrès est indéniable.

Dans la description du progrès lent mais constant du virus social qu'est la liberté absolue, il n'y a pas lieu, à mon sens, de dissocier l'ordre économique et l'ordre social. Et cela non seulement parce qu'il existe naturellement une compénétration intime entre le social et l'économique, mais encore parce que, sous un régime atomistique, cette compénétration va si loin qu'elle aboutit à la confusion des deux ordres. Car économie libérale dit de soi absence de cadres canaliseurs du flot de l'agir humain. L'ordre social consiste ici dans la négation de l'ordre. L'inexistence de cadres arbitraires rend donc la société dans une docilité complète vis-à-vis l'économie. Les modalités sociales se moulent spontanément sur les remous économiques. En somme la bonté ou la malice de l'organisation sociale dépend entièrement de la justice des individus dans leurs transactions économiques.

Or la volonté des individus--il fallait s'y attendre--s'est avérée mauvaise; et voici comment en est découlé la monstruosité de l'ordre social.

La société antérieure à la Révolution--nous venons de le dire--était vraiment organique. Les différenciations de son organisme correspondaient à celles du vivant. Ses cadres veillaient à ce qu'il n'y ait point d'atrophie ou d'hypertrophie, et partant assuraient une distribution harmonieuse des richesses. C'était proprement une union pour la vie, une société quoi!

A la Révolution, on met la hache dans la charpente de la société. Dorénavant le corps social n'est plus même une carcasse, c'est le chaos, le tas. La société est muée en une arène, où une cohue hagarde et

assoiffée se culbute et s'entre-détruit implacablement autour d'un amas de paillettes d'or, sous les regards impassibles d'un juge, dont l'unique fonction est d'assurer l'anarchie de la lutte en s'abstenant de toute intervention, et de couronner les champions-empocheurs. C'est l'âpre lutte pour la vie avec son cortège de catastrophes et de désastres, de maux et de malheurs, de vilenies et de bassesses, de cruautés et de violences, en même temps que de triomphes monstrueux et de dépouilles à la Crésus.

Analysons plus intimement cette immense échauffourée pour découvrir à travers ses remous, les différentes phases de la scission progressive entre les vainqueurs et les vaincus, de la victoire toujours plus envahissante des riches et de l'asservissement toujours plus complet des pauvres: phénomènes sociaux génialement pressentis par Marx.

Le drame de la descente du peuple vers l'abîme compte cinq actes, cinq marches: le vol de son salaire, la corruption de ses moyens de défense, l'usurpation de son avoir, l'exploitation de ses sentiments les plus nobles, la privation de son droit au travail.

"Et les hommes, depuis les premiers jours du monde  
 "Sentant peser sur eux la misère inféconde,  
 "Les peste, les fléaux lugubres et railleurs,  
 "Cherchant quelque moyen d'amoindrir leurs douleurs,  
 "Pour établir entre eux de justes équilibres  
 "Pour être plus heureux, meilleurs, plus grands, plus libres  
 "Plus dignes du ciel pur qui les daigne éclairer,  
 "Avaient imaginé de s'entre-dévorer."

V. Hugo

Le vol de son salaire.

La lutte à chances égales amène infailliblement le triomphe du plus

fort. Dans la course aux richesses, les plus vigoureux devancent les autres et accaparent tout; de sorte que les moins agiles, incapables de se ramasser un petit patrimoine à leur arrivée, faute de biens à recueillir, doivent se résigner à servir au banquet du riche. Or qu'advient-il? Le capitaliste, privé par sa souveraineté d'un principe modérateur de son appétit égoïste, minimise incessamment le salaire de ses employés jusqu'à l'injustice. D'où réaction chez le servant, réclamation de son dû. Réaction et réclamation qui, a cause de la faiblesse individuelle, s'effectuent par l'union. C'est la formation du syndicat ouvrier.

Tous les ouvriers s'associent pour défendre leurs intérêts communs, pour restreindre les empiètements du patron. L'idée est bonne et s'avère efficace; si bien que les patrons pour sauvegarder leurs intérêts doivent y répondre par un syndicat patronal.

L'organisation de chaque camp accentue la distinction de ces deux catégories. C'est la formation des classes. La lutte individuelle devient bataille rangée, lutte des classes avec ses haines et ses animosités, ses incompréhensions et ses inhumanités.

"Le pouvoir qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt."

#### Pie XI

La lutte devenant plus aigue en même temps que le désir du lucre plus vivace, les plus forts s'avisent d'un moyen encore plus cynique et plus efficace pour vaincre: la corruption du pouvoir.

La Démocratie que le peuple salua naïvement comme un régime poli-

tique libérateur, devient l'instrument de son supplice. Terrain naturellement propice au triomphe des revendications populaires, le Parlement n'est plus qu'une immense trahison, qu'un enclos pour fantoches ou les tireurs de ficelles ne sont autres que les forbans de la finance, à qui les représentants du peuple ont honteusement vendu leur conscience. Et là, non seulement ces députés dévoyés refusent de promouvoir les intérêts du peuple en troublant les manigances inhumaines des capitalistes, mais encore se font les complices de ces manoeuvres.

Par l'écroulement de ce moyen de défense, le prolétariat est pris comme dans un étau: la misère d'un côté, les puissants de l'autre. Pour en sortir, faute de moyens légitimes, il recourt à la violence. Grèves, incendies d'usines, etc. : voilà les manifestations habituelles du crucifiement et de l'exaspération des pauvres: manifestations dont la violence et la fréquence emboitent le pas avec l'envenimement de la lutte qui progresse avec les attaques et les échecs successifs.

"La concurrence s'est détruite elle-même; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. L'appétit du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer."

#### Pie XI

Habilement frustré de ses légitimes et efficaces défenses, le peuple devient alors la proie regimante mais tout de même absolue des aigles de la finance.

Déjà l'ouvrier était volé dans son salaire. Maintenant c'est à l'autre bout de l'économie-ouvrière qu'on l'exploite: dans ses achats.

Et ceci grâce à la dictature économique.

L'Argent est bien le souverain, le despote de l'heure. Après avoir faussé les rouages de la Démocratie et l'avoir rendue docile à ses impulsions, c'est à présent le régime économique qu'elle veut gâter et

qu'elle gâte en fait, et dont elle obtient la soumission et les services.

Sous un régime libéral, l'harmonie dans la vie économique est maintenue par le jeu de l'offre et de la demande, par la concurrence, par le jeu des prix. C'est le principe vital du libéralisme économique. Et attenter à ce principe, c'est désaxer toute l'économie, et détruire la liberté. Mais étant devenu plus profitable pour les puissants de porter une main violatrice sur le régime, ils faussent cyniquement le jeu des prix en s'en assurant la maîtrise.

C'est la dictature économique.

Dorénavant, un seul contrôle toute la production d'un produit. D'où absence de concurrence dans la vente de ce produit, et partant arbitraire dans le prix de vente et défectuosité dans la qualité. Camelote et prix exorbitants: voilà ce qui drainent l'épargne et mine le nécessaire des consommateurs, et dans l'espèce, des travailleurs déjà exploités dans leurs salaires.

Vrai supplice du lit de Procuste. Le peuple est impitoyablement tronqué dans ses extrémités économiques. Aussi l'esprit du prolétariat se fait-il plus exaspéré par l'injustice, son cœur plus haineux par la misère, sa figure plus grimaçante sous la douleur.

Auri sacra fames

Et le crucifiement s'accroît encore avec une implacabilité incompréhensible.

Les mesures du lit se font plus étroites. L'Argent, renouvelant de férocité, enlève une autre tranche de vie au prolétariat.

Cette fois, c'est dans ses sentiments qu'il est exploité, dans son être même, directement, Et cela, par l'impérialisme et l'internationalisme économiques.

La patrie n'est plus pour les capitalistes un territoire informé d'une civilisation particulière; ce n'est plus une culture et un mode de vivre qui imprègne l'homme, qui rentre dans la constitution de sa personnalité et qu'il faut aimer comme nous-même; ce n'est plus un groupement d'hommes ayant vécu la même histoire, ayant senti les mêmes émotions, les mêmes joies et les mêmes tristesses; une assemblée de frères, une famille quoi! dont il faut défendre l'intégralité. Non, le patriotisme, ce sentiment, cette vertu si humaine est passée au crible: tout son contenu spirituel est cyniquement rejeté pour ne conserver que l'élément matériel. La patrie n'est plus ce vouloir-vivre collectif "fondé sur une synthèse de qualités particulières et contingentes, manifestées par des limitations géographiques et par un minimum d'institutions" comme la définit J. Folliet, mais un conglomerat d'intérêts, une entreprise commerciale; et la guerre, qu'un moyen de gagner de l'argent et non plus de défense nationale, qu'une manoeuvre de créer des débouchés et d'acquérir des matières premières.

Le peuple gonflé d'amour de la patrie se met naïvement à la remorque de cette élite devenue une noire profiteuse de la mort, qui exploite honteusement sa pureté ingénue, qui le fait tuer pour de l'argent meurtre monstrueux, s'il en est un.

Quelque fois même, l'Argent, cette sans-patrie, nourrit, si ses intérêts l'exigent, les attaques des ennemis de la patrie, où exige de la patrie des démissions et des reculs honteux et préjudiciables.

Meurtre élégant dans le premier cas, ici trahison élégante; tous deux de la dernière goujaterie.

"I see a monster  
 "His feet are of gold; his hands are of gold;  
 "Golden is his head and his legs are golden;

"His heart is of clay.

"Into his maw flows an endless procession,

"Men with grey faces, women with sunken eyes,

"And the little children who have never laughed"

Scott Wood

Nous voici au dernier acte de l'agonie du peuple, a la lie de la coupe: la négation de son droit au travail, la privation de son pain, et partant l'énorme humiliation d'être nourri par l'État.

Avant la guerre de 1914, le capital investi dans l'industrie appartenait au chef d'usine ou à sa famille. D'où grande prudence dans l'administration.

Après la guerre, une transformation profonde s'effectue dans les conditions financières. Le capital investi n'est plus celui du chef de l'administration, mais celui des banques.

A cause de son anonymat et de son abondance--les gros dividendes attirant l'épargne de ce côté--le capital devient moins prudent et plus entreprenant. La passion du gain se proportionne à sa facilité et aveugle les esprits, au point que les producteurs ne s'aperçoivent pas de l'hypertrophie de l'industrie occasionnée par la guerre, et, d'autre part, grâce à l'industrialisation des pays nouveaux et à la stabilisation des pays dévastés, de la limitation progressive des débouchés. Au lieu de modérer la production comme la plus élémentaire perspicacité et la plus simple prudence le commandaient, on perfectionna et amplifia encore la machine productrice.

Ce qui devait arrivé<sup>er</sup> fatalement, arriva: sursaturation du marché et surproduction. Ces phénomènes engendrèrent à leur tour des désastres économiques et sociaux: chute des prix et refroidissement du commerce, générateurs de banqueroutes et de croulements de fortunes, marasme des industries et fermeture des usines mortels pour le travailleur.

Jeté sur le pavé, l'ouvrier se trouve dans une situation inférieure à celle de l'oiseau. Il n'a pas de pain; et cela, encore une fois, à cause des incuries de l'Argent, qui ne trouva pas, dans le fait de posséder dans ses mains le bien-être de millions de travailleurs, une règle de modération et de prudence.

Le drame de l'économie libérale aboutit au dénuement de l'ouvrier jusqu'à la mendicité et à l'ébranlement des fortunes quelque fois jusqu'à la volatilisation.

Constatation d'une amère ironie: le terme final de la science des richesses est la pauvreté générale.

"L'économie dirigée, ordonnée, planée, s'introduit partout, dans les pays de dictatures comme dans les terres de liberté politiques."

Père Muller

Epilogue: Les cris menaçants et désespérés des affamés, et les lamentations inquiètes et pressantes des riches chancelants, descendent l'Etat de sa tour d'ivoire. Il se désiste de son rôle de juge impassible et descend dans l'arène pour mettre de l'ordre. C'est l'économie dirigée, l'abandon de la doctrine d'un "laissez faire, laissez passer."

Mais le champ d'opération est trop vaste et trop compliqué pour que l'autorité civile puisse rétablir l'ordre. Des décisions maladroitement et hâtives sont le résultat de son encombrement et de son manque d'information, sans compter que beaucoup de problèmes demeurent sans solution. Ce général a besoin de sous-officiers pour prendre contact avec tous ses hommes et commander avec souplesse en même temps qu'avec efficacité.

L'économie dirigée n'est donc qu'un palliatif, qu'une formule transitoire, un pis-aller. Elle appelle un organisme, une doctrine.

Trois écoles se disputent sa succession, et prétendent posséder la technique salvatrice: l'école libérale, l'école socialiste, et l'école

catholique ou corporative.

Les deux premières doctrines sont pronées par une ou l'autre des classes en conflit: les capitalistes attribuent la crise à l'intervention de l'Etat dans l'économie, et ces libéraux impénitents prêchent un retour au libéralisme intégral, qui a occasionné un si considérable progrès matériel; le prolétariat vante le socialisme comme une formule merveilleuse pour instaurer la justice sociale. L'intérêt de ces protagonistes dans le triomphe de l'une ou de l'autre école rend immédiatement ces deux doctrines suspectes et jette le doute sur leur réelle efficacité.

L'école corporative, par contre, transcende les intérêts et offre de ce fait, avant toute discussion, un motif de vérité.

Laquelle des trois est dans la vérité? C'est l'école catholique.

II Réfutation des contre-doctrines.

a- Ecole libérale.

"Le droit naturel de chacun s'étend jusqu'où s'étend sa puissance..... Quiconque est censé vivre sous le seul empire de la nature a le droit absolu de convoiter ce qu'il juge utile, qu'il soit porté à ce désir par la saine raison ou par la violence des passions; il a le droit de se l'approprier de toutes manières, soit par force, soit par ruse, soit par prières, soit par tous les moyens qu'il jugera les plus faciles, et conséquemment, de tenir pour ennemi celui qui veut l'empêcher de satisfaire ses désirs."

Spinoza

On appelle Ecole libérale celle dont les conclusions pratiques font descendre dans l'ordre des intérêts matériels le grand postulat de la liberté, cher aux philosophes du XVIIIème siècle. Son idéologie peut se résumer à ceci: liberté absolue dans l'ordre écono-

mique et abstention de l'Etat; ou encore à cette formule lapidaire: laissez faire, laissez passer.

Le théoricien de cette doctrine fut Quesnay, médecin de Mme de Pompadour, qui publia un ouvrage intitulé Physiocratie, c'est-à-dire "règne de la Nature", dans lequel il soutenait que tout ce qui est selon la nature est excellent; de sorte qu'il suffit de lâcher bride aux diverses activités économiques pour rendre les citoyens heureux et riches, pour obtenir un ordre social parfait et prospère. Il concluait en protestant contre les excès de réglementation et les douanes trop lourdes motivées par un protectionisme outrancier et demandant l'abolition de toutes ces entraves administratives et fiscales qui gênaient les affaires.

Pour qui est un tant soit peu averti de l'esprit du XVIIIème siècle, il est évident que ce système n'est que la concrétisation en matière sociale de la philosophie du temps. En effet, il est facile de discerner chez les pontifes de ce nouvel évangile social, l'influence de l'irreligion et de l'amoralité du sceptique et libertin Voltaire ainsi que celle de la sainteté humaine et de l'étatphobie du sensible et sauvage Rousseau. Ce dernier par son aphorisme; "l'homme est bon, la société le corrompt" fit croire en la rectitude naturelle de la volonté et partant motiva un engouement pour la liberté absolue. D'un autre côté, par la deuxième partie de cette formule, il fit naître dans l'esprit de ses contemporains une certaine attitude de défiance à l'égard de la société et surtout de l'autorité civile, attitude qui vit dans toute imixtion de l'Etat dans les affaires humaines quelque chose de néfaste et d'indu, un attentat à la liberté qui suffit à tout.

Mais, si Rousseau inculqua à ces économistes l'idée et le goût d'une plus ample liberté individuelle, d'une indépendance plus élar-

gie vis-à-vis de l'Etat et de la société. Voltaire de son côté, par son vitriolage de "l'Infâme" détacha peu à peu les esprits de Dieu, et leur infiltra le désir de la liberté de croyance et de conduite, une mentalité d'indépendance vis-à-vis de tout surnaturel.

Pour Voltaire, chaque homme est libre de penser ce qu'il veut; et sa raison étant infaillible, il doit se conduire selon ce qu'il pense. Mais à force de rationaliser, la majorité de l'élite en est venu à minimiser tellement sa foi, que celle-ci, si elle ne se volatilisa pas toujours, devint une pratique et non plus une vie, quelque chose qui se manifestait à la façade mais qui ne pénétrait pas tout l'être et tout l'agir. A la fin surnaturelle de l'homme, dynamitée au moins pratiquement, il faut substituer un autre but; ce sera les jouissances; il faut une autre morale: ce sera l'utilitarisme.

Du fait qu'ils marinaient dans un esprit de concupiscence, les théoriciens de l'école classique devaient nécessairement avoir une conception de l'individu et de la société marquée de son signe. Elle l'est, en effet.

La personne humaine, c'est l'homo <sup>o</sup>economicus. L'individu est considéré dans le fonctionnement de ce système comme un producteur-consommateur, un être entièrement occupé par la poursuite des richesses, du confort et du plaisir. Les biens moraux et intellectuels n'existent plus, puisque ceux-ci ne sont plus estimés qu'en fonction du profit.

Quant à la vision de la société, elle n'est pas plus relevée. Quesnay la formule très bien lorsqu'il assigne à la société politique la jouissance des sens comme origine et comme fin. Toute l'activité humaine doit converger, comme l'écrit Mercier de la Rivière, "à la plus grande multiplication possible des productions, afin de

procurer au genre humain la plus grande somme possible de bonheur." Et le nouvel ordre social sera donc celui qui pourra réaliser le plus efficacement cette fin.

Or c'est dans l'élaboration de ces moyens que se fait sentir l'influence de la doctrine de Rousseau. Cette théorie de la bonté foncière de l'homme, conjuguée avec la réaction naturelle mais démesurée de la personnalité humaine contre la compression excessive d'une organisation corporative trop conservatrice et rigide, créa un besoin d'indépendance et plongea les esprits dans un autonomisme réfractaire à tout règlement et dans un égocentrisme incompatible avec toute obligation ou responsabilité à l'endroit de ses semblables. C'est de cet individualisme que naquit le libéralisme économique.

Que l'on fasse table rase de tous les liens sociaux, que l'individu soit désarticulé de toute organisation sociale, qu'il ait les coudées franches, et de la cohue de ces atomes hypnotisés par le profit et guidés par des lois économiques naturelles qui maintiendront l'harmonie, sortira la paix et la prospérité générale: voilà le manifeste de la nouvelle doctrine.

La fonction de l'Etat dans cette conception atomique de la société ne peut être qu'énormément tronquée. Sa tâche maintenant consiste à favoriser l'épanouissement de ce nouvel ordre de choses, à abolir toutes les entraves à la liberté. Une fois ce résultat obtenu, il faut laisser faire et laisser passer, de peur que son intervention dans le mécanisme de la liberté fausse le jeu des lois providentielles, qui assureront la répartition harmonieuse des biens.

L'intérêt personnel, mobile unique de l'activité économique; la libre concurrence, principe fécond de prospérité et de civilisation; des lois naturelles produisant nécessairement l'harmonie sociale: voilà les trois articles fondamentaux du libéralisme économique.

"Le mensonge ne fonde rien, et les oeuvres de mensonge portent en elles leur condamnation"

Psichari

"La faillite du capitalisme éclate. L'histoire a jugé et condamné le capitalisme, Et l'esprit avait devancé l'histoire."

Nicolas Berdiaeff

Dès l'apparition des principes libéraux, l'humanité s'en emballa. La découverte de la pierre philosophale n'aurait pas fait un plus grand coup de théâtre!

Un demi-siècle d'expérience cependant, suffit pour désiller les yeux des plus clairvoyants des économistes, et surtout des sociologues, et introduire dans leur âme le doute. Les méfaits sociaux du libéralisme--surtout dans les centres industriels anglais, où les ouvriers les plus riches mangeaient de la viande seulement le dimanche--occasionnèrent une scission dans l'école libérale. Ces modérés prônent déjà l'interventionnisme dans une certaine mesure.

L'énorme développement économique dont ils furent l'occasion--sans pourtant négliger la part des inventions--réussit cependant à aveugler encore la majorité des esprits sur la fausseté des principes libéraux.

Enfin l'humanité désenchantait tout-à-fait en 1930, lors de l'immense "krach" économique, de la magie de la liberté et des lois providentielles.

Voyons pourquoi le libéralisme économique ne peut être vital, et même acceptable.

La première erreur de l'école classique réside dans le fait

d'avoir assigner l'intérêt pécunier comme mobile unique de l'activité économique. Par ce principe, elle méconnaît la fin de l'homme, et insulte à la dignité humaine.

Nous ne nions pas que la richesse soit l'objet propre de l'activité économique; mais ce que nous refusons d'admettre, c'est cette abstraction qui fait de l'économie un cycle d'activité clos, isolé des autres activités et fins de l'homme, c'est cet absolu, cette finalité des richesses qui met des oreillères à l'homme et l'empêche de voir tout ce qui n'est pas elle, même l'humain, qui met des aiguillons dans nos instincts les moins susceptibles de modération et pousse l'humanité jusqu'à la plus cynique des frénésies.

L'homme est appelé à une fin supérieure. Il jouit du privilège inestimable d'être destiné à une béatitude infinie, béatitude qu'il doit poursuivre dans tous ses actes quelque'ils soient.

Or, avec une telle vision de l'homme--qui n'est autre que la chrétienne--il n'est pas permis de considérer la richesse comme une fin en soi, mais comme un moyen seulement, comme une fin particulière et subordonnée qui s'intègre dans le cadre général de la destinée humaine. Simple instrument, la richesse cesse donc d'être poursuivie pour elle-même, et devient estimable qu'à la lumière des services humains qu'elle peut rendre.

Lorsque l'humanité aura saisi ces vérités, lorsqu'elle se sera pénétrée de cette parole évangélique: "Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme?", lorsqu'elle aura compris que le principal de la vie n'est pas cette course effrénée aux richesses qui accapare toutes ses énergies, alors, et alors seulement, nous verrons l'effort économique se circonscrire dans les limites d'une sage et prudente modération, et devenir moins âpre, moins accapareur en même temps que plus humain.

Il existe un autre grief, corollaire d'ailleurs du précédent, contre le postulat matérialiste des libéraux; il se résume à ceci: l'humanité tronquée qu'il nous présente ne peut servir de base à une doctrine, à une science qui prétend apporter le bonheur, comme à toute science d'ailleurs.

Une fausse vision de l'économie amène nécessairement une méconnaissance des aspirations de l'homme. Ainsi les libéraux, s'ils ne nient pas toute la réalité des valeurs spirituelles, ils s'accordent tous à les écarter de leur champ de vision dans le but de faciliter le jeu de leur système. Dans le domaine de l'activité économique, l'homme n'est plus qu'un homo aeconomicus, un producteur-consommateur de richesses tendu vers le profit, abstrait de ses attaches familiales, professionnelles et nationales, dépourvu d'aspirations spirituelles. Il devient un animal tout absorbé dans la poursuite de sa subsistance, L'intelligence ne sert plus qu'à rendre cette course à l'argent plus fébrile et à créer des besoins artificiels, sources de jouissances.

Sous l'exemple et avec la connivence facile des bas appétits, cette conception de l'homme et de la vie s'est généralisée. De sorte qu'aujourd'hui, les besoins moraux, naturels autant que spirituels, cèdent le pas dans la hiérarchie des valeurs aux besoins corporels et artificiels. La science s'est stipendiée, les arts se sont commercialisés, les consciences se sont vendues. Les motifs d'action ne s'inspirent plus de la justice et de la charité. Le droit et la morale, l'intérêt social et la générosité, les besoins intellectuels, moraux et religieux qui font toute la noblesse, la dignité de l'homme: voilà autant de réalités inopportunes qu'il faut laisser à la porte en entrant dans l'économie.

L'application de ce système a tout gâté; elle a plongé l'humanité dans la médiocrité, le terre-à-terre, la sécheresse. ~~Pour tout...~~

Pour tout idéal que propose à l'homme ce système? Être juif. Du moment qu'on a réussi à raffler son prochain, même son ami, de quelques piastres dans la journée, l'on dort content.

Un tel système ne peut répondre à tous les besoins de l'homme et lui procurer le bonheur. En considérant l'homme comme un être tendu vers le profit, assoiffé de jouissance, l'orthodoxie libérale base son système sur une abstraction antiscientifique, elle batit une théorie de l'agir humain en laissant de côté les motifs les plus nobles et les plus spécifiques d'agir et en ~~refusant~~<sup>fausant</sup> abstraction<sup>des</sup> ses aspirations spirituelles--façon de procéder aussi absurde et ridicule que basé un traité de l'homme en faisant abstraction de son âme.

Et c'est avec justice que l'on voit la jeunesse se révolter contre cette civilisation "profitcentrique", Ce qu'elle veut, ce n'est pas de gagner de l'argent, de faire un profit, mais de passer sa journée à travailler à un labour de choix, labour qui cultivera sa personnalité et qui sera utile, qui aidera son prochain. Quant à l'argent, elle viendra par surcroît. Ce à quoi elle aspire, ce sont les biens réels: un enrichissement de son âme, un bien éternel et non pas un bien artificiel comme l'argent; la joie avec laquelle elle veut se coucher, ce n'est pas la joie équivoque de l'escroquerie, mais la joie pure de la charité, de l'utilité à autrui, d'avoir servi. Ceci avec quoi elle veut se distraire, ce n'est pas la jouissance sensuelle, mais la culture élargissant notre horizon intellectuelle et morale.

"Tout le malheur vient de ce qu'on croit qu'il y a certaines relations entre les hommes où l'on peut agir sans amour. Or de telles relations n'existent pas."

Tolstoi

Le deuxième trait caractéristique du libéralisme économique ne

fait qu'émasculer encore plus la nature humaine. Son matérialisme bourgeois excommuniait de son sein la fin surnaturelle et les aspirations immatérielles de l'homme; celui-ci, pour instaurer la concurrence absolue, le dépouille de son caractère social.

Si l'on veut respecter la justice, les relations des sociétaires doivent être donnant-donnantes. L'homme, de par sa constitution physique et sa psychologie, est en étroite dépendance vis-à-vis de la société en ce qui regarde son existence et son développement personnel. Il lui est donc débiteur. Et se départir de ce devoir en refusant de travailler pour le bien commun est souverainement injuste et déloyal.

Or le sociétaire individualiste entend pratiquer que les relations recevantes. Il refuse de faire honneur à sa dette sociale. Selon lui, toutes les activités de l'homme doivent tendre uniquement à son avantage personnel. Il doit sacrifier, même ceux qui l'assistent dans ses entreprises, à son égoïste personne devenue le nombril de l'univers.

En somme, un accaparement de tous les droits et un rejet de tous les devoirs

Une telle façon d'agir ne peut être que corrosive pour la société. Car celle-ci, étant faite d'entr'aide et de collaboration, de générosité et de sacrifice, se mue vite, sous cet esprit, de fraternité qu'elle doit être en cohue, de vie en bagarre. Les hommes ne sont plus que des atomes, qui se meurtrissent par les chocs occasionnés par leur mouvement anarchique. Une telle société rend la vie extrêmement âpre et cruelle, et ne peut qu'exaspérer les esprits, surtout les victimes, et les faire aspirer à une paix sociale, quelque en soient les moyens.

D'ailleurs les faits se sont chargés de démontrer qu'il ne suffit pas de nier une réalité pour l'abolir en fait. Ils ont prouvé cruellement dans l'ordre économique et social, que nous sommes tous solidaires, qu'il nous est impossible de se sauver seul, et cela d'autant plus péremptoirement que cette démonstration pratique, a posteriori, s'est faite sous un régime individualiste.

En effet, peu après l'instauration du libéralisme individualiste et la mise hors la loi de toute association mitoyenne, qu'avons-nous vu surgir? Les syndicats. D'abord ceux des ouvriers, qui découvrirent dans la vie pratique l'efficacité de l'union, et se groupèrent en conséquence pour défendre leurs intérêts communs. L'initiative s'avéra efficace; à un tel point que les patrons durent suivre leur exemple par réaction.

Dans l'ordre économique, l'interdépendance des désastres constatés depuis la crise: un marasme agricole occasionnant un refroidissement industriel; un crédit bancaire mal administré engendrant une chute du pouvoir d'achat chez les épargnants, -- a apporté, elle aussi, sa cruelle démonstration à la loi de toute société: la solidarité.

"On ne peut attendre du libre jeu de la concurrence l'avènement d'un régime économique bien ordonné; jamais elle ne saurait servir de norme régulatrice à la vie économique."

#### Pie XI

"C'est une absurdité flagrante de traiter les hommes comme des parfaits, et la perfection à acquérir dont la plupart resteront très loin, comme constitutive de la nature."

#### Maritain

Comme les deux autres articles du credo libéral, celui de retirer la réalisation de l'harmonie sociale des mains de l'homme pour la remettre à des supposées lois providentielles est démenti par les faits

et la raison.

En effet, l'aboutissement d'un siècle et demi d'un libéralisme économique de la plus pure essence, nous prouve de façon irrévocable l'inexistence de ces lois naturelles. Le résultat le plus clair de l'abolition de toutes institutions directrices de l'activité économique --en l'espèce, des corporations-- et de la foi aux lois providentielles a été le contrepied de leur attente. Dans l'ordre social: le déséquilibre monumental qu'est le paupérisme, mammoniste: quelques milliardaires jouissant d'un confort inouï cotoyant des gueux dépourvus au point d'être nourris par l'Etat. Dans l'ordre économique: le productivisme famélique: la surproduction dans la disette, la destruction délibérée de produits sans le regard d'affamés.

Et rien de surprenant dans ce piteux résultat! Les prêtres de l'orthodoxie libérale ont nié une évidence pour s'en remettre au fantôme que sont les lois providentielles. Ils ont rejeté une réalité, en ce sens qu'ils n'ont pas vu dans la liberté quelque chose d'accidentel seulement, de relatif, une propriété métaphysique de l'homme, donc une servante de l'homme qui ne devait pas tirer sa loi de son autonomie souveraine, comme ils le prétendaient, mais de la nature de l'homme à qui elle était soumise. C'est ce que St. Thomas affirme dans l'article 5 de la question I7, Ia IIae, "De même que, dans les membres corporels, chacun d'eux agit, non pour lui-même, mais pour le corps tout entier--ainsi l'oeil voit pour tout le corps--pareillement les puissances de l'âme; l'intelligence comprend et la volonté veut non seulement chacune pour leur compte, mais pour le compte de toutes."

Or la nature de l'homme est sociale. De toute nécessité, l'absolutisme de la liberté doit s'atténuer et se conformer à une règle. Il faut vouloir socialement.

Mais comme la croyance en la honte foncière de l'humanité est

un mythe et que l'homme, tiraillé et faussé par le principe mauvais introduit en lui par le péché originel, peut très bien falloir dans cet agir social, l'Etat, qui a la charge du bien commun, a le droit et le devoir d'organiser ce vouloir social afin de le fortifier, de l'empêcher de pécher contre la justice sociale et la charité: erreurs si préjudiciables au bien commun. Et c'est seulement sous de telles conditions que nous jouissons de l'exercice normale de cette liberté bienfaisante pour l'individu et la société, sans crainte qu'elle soit altérée par les empiètements d'autrui, puisque, nous dit Epictète, la liberté consiste à vouloir les choses non comme il nous plaît, mais comme il est juste qu'elles arrivent.

Les entraves mises à la liberté de faire le mal social, engendrent un régime social où tombe automatiquement le dernier grief philosophique contre les théoriciens du "laisser faire, laisser passer". à savoir: la fausseté de leur vision de l'Etat. Leur conception par trop myopique de celui-ci s'écroule avec la réfutation de leurs théories boiteuses, dont elle était la conséquence nécessaire; puisque les classiques condamnaient l'Etat à demeurer dans sa tour d'ivoire: leur régime de la liberté absolue le privant systématiquement de toute ingérence économique et sociale.

La désillusion sur la liberté réhabilite donc l'Etat dans la plénitude de ses fonctions et de ses moyens. Ce qu'on enlève à la liberté grossit, par le fait même, les responsabilités de l'autorité sociale. Dorénavant, la liberté ne se suffisant plus à elle-même, il entre dans les attributions de l'Etat de s'ingérer dans le domaine economico-social pour sauvegarder et promouvoir le bien commun.

Cette notion de l'Etat, dérivant d'une saine notion de la liberté et de l'homme, ne peut être que vraie.

b- Ecole socialiste.

"Nous qui, de lassitude expirants, n'avons droit  
 "Qu'à la faim, à la soif, à l'indigence, au froid,  
 "Qui, tués de travail, agonisons pour vivre,  
 "Qui, à force d'horreur le destin sombre nous enivre  
 "Est-ce que nous croyez que nous vous aimons, vous!"

Hugo

"La tyrannie des mauvais riches entraîne toujours la tyrannie  
 des mauvais pauvres."

Abbé Groulx

L'école socialiste est la deuxième école à prétendre tenir le pa-  
 nacée de la question sociale. Ses conclusions sont diamétralement  
 opposées à l'école précédente. Et cependant, on peut affirmer que c'  
 est chez le libéralisme économique qu'a pris naissance le socialisme.

"L'atomatisation" de la société libéra les individus de toutes

entraves, de toutes attaches sociales. Privilèges sans doute, mais privilèges qui comportaient une dure rançon immédiate pour les faibles, lointaine et indirecte pour les forts. Car un tel régime privait la société d'une autorité qui commandait de la modération et de la mesure dans la lutte pour la vie, qui sauvegardait la hiérarchie des valeurs et prohibait tout empiètement de l'économique sur l'humain, qui rendait en somme la vie humaine, vivable. Dorénavant obligés de lutter à chances égales contre les plus forts, les faibles se trouvent exposés à la merci des forts.

La seule garantie de bien-être pour les pauvres réside maintenant dans l'humanité du vainqueur, et voilà que le principe matérialiste de l'économisme la détruit, ou du moins en favorise l'oubli.

Par ce principe, le capitaliste est sollicité à demeurer fermé à toutes préoccupations étrangères, surtout les morales. Comme il fallait s'y attendre, l'employé devient vite sous un tel esprit un sujet d'exploitation. Pour faire le plus d'argent possible, l'employeur le paie le moins cher possible. La fixation du salaire ne se fait plus en fonction de la dignité, de l'humanité de l'homme, mais en fonction de l'intérêt de l'employeur. Peu importe que le salaire soit plus qu'inhumain, que le salarié soit sérieusement handicapé dans la poursuite de son oeuvre essentielle: son salut; la loi de l'intérêt a parlé--et d'ailleurs il n'est pas gardien de son frère.

Sans doute, tous les capitalistes ne sont point des sans-coeurs. Mais toute intention humanitaire devient presque impossible dans l'engrenage économique. Il faut faire comme les cyniques si l'on ne veut pas périr sous la compétition.

Alors ce qui devait arriver, advint. La crevasse entre riches et pauvres se fit de plus en plus profonde. Le fort et le faible prirent des directions financières opposées: l'un vers la richesse illimitée,

l'autre vers la misère dégradante.

Devant cet état de chose, et sous un régime social que le principe de la lutte à outrance informait, il était tout naturel que les vaincus en combat singulier se réunissent et coordonnent leurs efforts pour soutenir la lutte avec plus de succès. Ils voulurent plus même. L'envie de ces richesses et la haine du persécuté se mêlant au besoin de défense, poussèrent le prolétariat non seulement à soutenir convenablement la lutte, mais encore à vaincre ses vainqueurs et les dépouiller de ses richesses. La doctrine et l'organisation socialistes sont précisément les moyens par lesquels la masse veut s'emparer des richesses.

"Le patron qui se ruine songe à se faire sauter la cervelle, l'ouvrier qui tombe dans la misère ne parle que de faire sauter la société"

Valtour

De prime abord, il paraît difficile, vu la multiplicité des systèmes socialistes, de trouver une formule au socialisme. Mais une courte analyse de cette diversité nous révèle facilement un dénominateur commun. En dépouillant des innombrables doctrines collectivistes les éléments changeants, les modifications accessoires, les traits nationaux ou locaux, nous découvrons les deux caractères généraux du socialisme: la nationalisation des moyens de production, et l'administration, par la collectivité, de l'ordre économique, et principalement de la production et de la distribution des richesses.

Une définition du socialisme moderne, du collectivisme pour lui donner son vrai nom, doit donc comprendre ces deux éléments. D'où cette définition: le collectivisme est un système économique et social visant plus ou moins à remplacer la vie individualisée par la vie communautaire et la propriété privée par la propriété collective. (Belliot)

Le socialisme est relativement sans histoire tant il est moderne. Un siècle ne s'est pas écoulé encore depuis ses débuts dans l'arène sociale et politique, bien qu'une consultation de l'histoire nous révèle que les pères spirituels de cette doctrine dépassent en ancienneté ceux de l'école libérale. Le divin Platon en est le patriarche. Et si cette vieille doctrine mit du temps à se formuler dans un programme, à passer du livre à la parole --quelques essais locaux exceptés--il faut l'attribuer à ceux qui l'élaboraient. Les théories des vieux collectivistes en effet, étaient trop utopiques, trop naïves et fantaisistes pour qu'elles puissent séduire les esprits positifs.

Après 1848 cependant, la doctrine sort du musée et rentre au parlement. C'est l'époque du socialisme matérialiste et positif; il est scientifique celui-là, donc plus conquérant, plus heureux.

Le socialisme scientifique, c'est le marxisme. Le "Capital" de Marx en est la Somme.

Toutes les déductions marxistes partent d'une théorie de la valeur. La valeur pour ce théoricien c'est le travail cristallisé, la quantité de travail incorporée dans le produit. Toute valeur provient donc d'un travail, qui est mesuré à son tour par la durée du temps consacré à son exécution.

Comme la bonne logique le commandait, l'unité de travail n'est pas calculée "in concreto" mais "in abstracto". La durée n'est pas estimée d'après l'intensité et l'habileté du travail d'un ouvrier en particulier, mais d'après le rendement général des ouvriers, d'après une moyenne.

Si toute valeur, toute richesse provient du travail, celle-ci devrait appartenir toute entière à l'ouvrier. Pourquoi ne l'est-elle pas? Marx nous en donne la raison dans sa fameuse théorie de la plus-value.

Quelques heures de travail par jour suffisent à l'ouvrier pour gagner sa subsistance. Or l'ouvrier peine une dizaine d'heures sans pour cela

vivre dans l'abondance, le superflu. Tout ce travail supplémentaire produit donc de la richesse que le patron accapare. L'enrichissement du capitaliste vient donc de l'usurpation de la plus-value provenant du sur-travail. Injustice flagrante, vol systématique.

La loi d'airain est le troisième article du crédo marxiste. Elle exprime le nécessaire développement historique du capitalisme individualiste: concentration des richesses dans des mains de moins en moins nombreuses avec la connivence de crises périodiques fauchant les plus faibles, et appauvrissement progressif de la classe ouvrière par la surpopulation et le jeu de l'offre et de la demande dans l'ordre du salaire.

La thèse catastrophique vient couronner cette doctrine. La multiplication des pauvres et la diminution numérique mais non pas en espèces des riches doit amener le passage de la force dans le camp du prolétariat. Les travailleurs bouleverseront alors la société et l'organiseront à leur avantage.

La Révolution et le Socialisme sont les aboutissements nécessaires du Capitalisme.

Mais que sera la société socialisée?

Au point de vue économique, la substitution de la propriété collective à la propriété privée, en sera le principe fondamental. Les moyens de production, de circulation et d'échange appartiendront à la communauté nationale et leur administration relevera de l'Etat. Et afin de bannir tout prélevement capitaliste, les travaux et les produits seront évalués en unités de travail. D'où abolition de la monnaie fiduciaire.

Au point de vue social, cette société sera un groupement d'individus rongés d'égoïsme, tout comme sous le capitalisme individualiste. Mais ici l'égalité et la justice seront maintenues par une autorité tyrannique et tracassière.

Au point de vue moral, les citoyens socialistes doivent se moquer

de l'au-delà, de l'immortalité de l'âme, de Dieu. Marx estime la religion comme une idée déraisonnable et la qualifie d'opium du peuple. Irréligieuse, cette société sera aussi immorale. Les conceptions du mariage, de la famille et de la patrie sont antichrétiennes et inhumaines chez les théoriciens socialistes. Ils pronent l'union libre. "L'homme et la femme ne sont que des animaux. Peut-il être question d'un lien indissoluble entre les animaux", s'écrit le chef socialiste allemand Bebel. Quant à l'enfant, il sera affranchi de bonne heure de l'autorité paternelle pour être confié à l'éducation étatisée. La patrie se noie dans l'internationalisme.

"C'est un rêve qui ne peut exister, c'est une aberration, un illogisme inconcevable."

Pie XI

Nous démasquerons d'abord les sophistes qui ont présidés à l'élaboration des fondements doctrinaux du socialisme; ensuite nous dévoilerons les vices inhérents à une organisation socialiste.

Les sophistes de Marx. L'erreur fondamentale de Marx, c'est sa prétention à remener toute la valeur au travail. Par cette théorie il méconnaît la nature, la valeur matérielle pour ne considérer que la forme, la valeur artificielle qu'est le travail. Il oublie que la valeur-d'usage est la base nécessaire de la valeur d'échange, parce que l'utilité intrinsèque de l'objet échangé constitue celle-ci. Par exemple: si l'on s'en tenait à la façon marxiste d'estimer les choses, un tas de pierre battue durant une journée devrait rivaliser en valeur avec les centaines de bidons de pétrole recueillis d'un puits durant le même temps. Ce qui est manifestement faux.

Le principe-souche boitant, son rejeton direct, la théorie de la plus-value, peut être considérée comme erronée avant tout examen préa-

lable. Mais même sous une analyse intrinsèque, elle s'avère sophistique. Estimer que le travailleur gagne sa subsistance en quelques heures de travail, voilà qui est faux. Avant l'époque du machinisme, l'ouvrier travaillait toute la journée pour aboutir à une honnête subsistance, et cela sans prélevement capitaliste. Je veux bien croire que présentement, avec l'aide des machines, l'employé produise beaucoup plus que jadis. Mais ce surplus de production, cette plus-value dont il se croit frustré, elle ne lui est pas due puisqu'elle est causée non pas par l'ouvrier, mais par la productivité du machinisme et la capacité de l'entrepreneur; la plus-value va donc de droit au propriétaire de l'atelier, puisqu'il en est la cause.

La loi d'airain est la seule vérité marxiste. Mais le docteur du socialisme erre encore une fois lorsqu'il tire de cette loi, la thèse catastrophique. Que le contraste violent entre les riches et les pauvres amène nécessairement l'organisation socialiste de la société, voilà un matérialisme historique qui ne nous fera pas courber la tête. D'autres moyens demeurent en dehors du socialisme pour liquider la question sociale: l'organisation corporative par exemple, immunisée qu'elle est contre les graves inconvénients du socialisme: la lutte des classes et le ridicule de poursuivre la justice sociale par l'injustice, par la socialisation violente des biens des capitalistes.

"Les oeuvres sociales seraient inutiles si la chrétienté était restée ce qu'elle était, une communion, si le christianisme était resté ce qu'il était, une religion du coeur."

Péguy

La doctrine socialiste est fausse. L'organisation sociale qui s'en inspire doit l'être.

De fait l'analyse critique de cet édifice social nous le révèle

comme destructeur au triple point de vue social, civilisateur et humain, et nous apparaît comme un retour vers la barbarie.

Le socialisme est anti-social en ce sens que par son matérialisme et son individualisme, par sa bestialité et son libertinage, il est un principe de désagrégation des éléments de la société. Observation cocasse: la doctrine qui se donne comme le contre-pied et l'antidote de l'économie classique, s'inspire des mêmes principes fondamentaux que celle-ci à savoir: que les jouissances accapareuses sont le terme de l'agir humain. Ces préoccupations matérielles et égoïstes, germes de mort dans la société capitaliste parce que génératrices de lutte plutôt que d'union pour la vie, de répulsion plutôt que de cohésion des éléments sociaux, comment peuvent-elles devenir sources de vie dans la société socialiste? surtout lorsque chez celle-ci, circonstance aggravante, ces principes destructeurs sont poussés jusqu'à l'extrême de leur aile gauche, jusqu'à l'absolu.

Par son athéisme, le collectivisme plonge plus avant et sans réserve dans le sensible, dans le principe d'individuation. On peut avoir le même objet de pensée et le même bien spirituel, on ne peut posséder le même objet concret et le même bien matériel. Les libéraux sont matérialistes, mais leur matérialisme est une méthode, il est pratique plutôt que philosophique. Ils ne nient pas l'existence de l'esprit et d'une réalité transcendante, et leur attitude matérialiste sur le plan économique et social demeure compatible avec le plus haut idéal et la pratique individuelle des plus hautes vertus sur d'autres plans. Il existe donc encore des points de rencontre entre les individus. Les socialistes, au contraire, poussent leur matérialisme jusqu'à l'absolu. Spiritualité est activité physico-chimique. Le paradis est sur cette terre. Il consiste à faire la bête. La fin dernière, c'est la Volupté, le Plaisir, puis le cimetière, le Néant.

Matérialisme est synonyme d'égoïsme. Mais cet égocentrisme des individus pourrait être réfréné extérieurement par la société. Ici encore, tout est matérialiste et propice à l'individualisme. L'organisation sociale est immorale. L'individu est libéré de toutes attaches qui le forcerait à l'altruisme: celles du mariage, de la famille, de la patrie.

Et c'est avec ces individus-mosaïques que l'on veut édifier une union, une société, une Vie! Impossible. Des égoïsmes absolus ne se touchent par aucun point, ne s'agencent pas, ne s'ordonnent. Ils produisent le libertinage, l'anarchie.

On objectera qu'un certain intérêt matériel subsiste encore pour lier ces individus, et que s'il n'est pas suffisant pour établir un courant vital entre les éléments, il peut former un troupeau.

Lorsque ces éléments sont socialistes, cet espoir est vain. Car cet avantage matériel proviendrait de la spécialisation du travail et partant de la production plus intense des richesses. Or cet avantage de la spécialisation est détruit en société socialisée par l'apathie des producteurs: apathie qui résulte de l'absence d'espoir de profit. Tout le monde compte sur le travail des autres et se croise les bras. Lénine lui-même à avouer que plus les principes socialistes sont appliqués dans leur pureté, plus la production diminue. Avec l'apauvrissement du <sup>patu-</sup>rage, le dernier lien du troupeau se rompt. C'est la débandade et le retour à la commune et à la hutte.

"Il n'est point d'intérêt assez puissant, fut-ce le salut d'un empire qui doive faire abandonner à un homme les trois plus nobles attributs de l'homme: la vérité de son esprit, la liberté de son choix, la conscience de ses actes."

Lamartine

Les socialistes s'apparentent aux classiques quant au but de sla

société. Les moyens diffèrent cependant. L'ouvrier envie les jouissances du riche: mais incapable de les atteindre par ses propres forces, il recourt à l'union, à un gouvernement composé des siens, à la dictature du prolétariat. M. Gonnard résume cette distinction dans une lumineuse formule: "Alors que l'individualisme dira: tout par l'individu pour l'individu, le socialisme oppose: tout par la société pour l'individu."

Or une telle dictature est désastreuse au point de vue humain. Maintenant ce n'est plus le débordement de toutes les passions, c'est le lâchez-tout. Non content de refuser de mettre son être sous l'empire de la raison, d'ordonner sa vie intérieure, le socialiste démissionne à l'extérieur, il confie sa lutte vitale à la direction étrangère, il abandonne toute espèce de souveraineté.

Par un détour qui manifeste lumineusement leur primauté du matériel sur le spirituel, les prolétaires tuent la personnalité en organisant la société de façon à ce que toute transcendance personnelle, toute manifestation d'un être supérieur soit nivelée. Le socialisme, en préconisant l'appropriation collective veut abolir toutes les différenciations sociales, tant matérielles que morales, afin d'empêcher tout accaparement, tout drainage individuel des richesses, et relever, par le fait même, le niveau de confort de la masse. Le standard intellectuel et moral dans cette société est celui de la masse, donc celui de la médiocrité. Toutes les valeurs spécifiquement humaines, la pensée, la force morale, sont impitoyablement détruites, et cela pour sauvegarder les intérêts matériels du plus grand nombre, pour maintenir l'égalité.

Cette société populacière n'empêche pas seulement toute libération du bouillonnement intérieur de l'âme, mais encore elle pousse son acharnement à priver le travail même de ses effets moraux, de son développement humain. La société nuee en trust universel fait tout. L'Etat, par son appareil bureaucratique, cumule toutes les initiatives et toutes les

responsabilités. La passivité absolue est la loi du citoyen. Obéir aveuglement est sa fonction. Pas d'entreprise dans cette société, plus d'effort de la pensée pour organiser et spéculer sur les chances et les conditions du succès. Plus de cette responsabilité qui pousse l'homme au perfectionnement personnel et à la mise au jeu de toutes ses possibilités et de toute sa prudence.

L'égalité empêchant tout percement personnel et favorisant le standard moral, la passivité collaborant à son tour à la destruction des valeurs spirituelles en diminuant le niveau moral du standard même, cette société est donc par essence un principe de désagrégation de la conscience

"On voit quelqu'un mourir pour un autre, mais on ne le voit jamais travailler toute sa vie pour celui-ci."

Proudhon.

Le dernier grief contre la société socialisée réside dans son adynamisme: mal mortel pour la civilisation.

Nous venons de voir que l'homme est contraint à l'apathie, à se laisser aller à la dérive, au gré du vent et de ses appétits. A faire la bête, quoi!

L'action du socialisme est encore plus profondément dissolvante de la civilisation. Il enlève à l'intérieur de l'individu l'espoir du profit, d'un avantage quelconque, mobile unique pour qui n'a pas la religion de tout perfectionnement et de tout effort. Toutes les racines de la personnalité sont coupées, tous les ressorts brisés. Alors plus d'effort intellectuel, plus d'avancement de la science. Eloignement même de l'instruction qui s'accompagne du périllement graduel du savoir jusqu'à l'ignorance parfaite. A cette absence de germe se surajoute un climat défavorable et malsain: cet industrialisme et ce fonctionnarisme, uniques formes dorénavant de l'activité humaine, qui étouffent toute dila-

tation de l'esprit, toute poésie, et qui furent si corrosives du génie de Gorki. Somme toute, c'est une conspiration universelle à la médiocrité.

Or, la culture est la cause fondamentale du maintien et du progrès de la civilisation. Son étiolement ne peut être qu'énormément préjudiciable, non seulement à l'avancement mais même à la conservation du niveau actuel de bien-être.

Mais la débacle de la civilisation devient complète, si la privation de stimulant, en sus d'obscurcir jusqu'à l'extinction la lumière directrice de la montée de l'homme vers la création de conditions de vie plus favorables à son plein déploiement spirituel, paralyse l'effort civilisateur: fait d'initiative, d'esprit d'invention, d'activité fébrile, d'amélioration industrielle. C'est la dégringolade au bas de la colline que Lénine a constaté lorsqu'il appliqua ses principes dans leur pureté. Pas de stimulant, pas d'effort. Tout le monde s'en remet à son voisin pour sa subsistance. Stagnation. Croissement. Barbarie.

III Justification de la Corporation.

"Sur toute question il y a deux opinions, plus une troisième, celle du milieu qui est la vraie."

J.Simon

Les écoles libérale et sociale ne possèdent pas la formule salvatrice de la société. L'inadéquation de leur charpente sociale réside dans ce fait que chacune des classes, dans l'élaboration de sa doctrine respective, prend plutôt son intérêt propre pour critère de vérité que la nature des choses--d'où exagération d'un point de vue et monstruosité de la solution.

Les capitalistes, confiants dans leurs forces personnelles, prônent un individualisme si prononcé qu'ils dynamitent tous les devoirs sociaux inscrits dans la nature humaine. D'un autre côté, les travailleurs, sceptiques sur leurs valeurs individuelles, mettent tous leurs espoirs dans l'association, dont ils accentuent les pouvoirs jusqu'au débordement sur la personne et à la noyade des qualités si spécifiquement humaines que sont l'initiative et la responsabilité. En un mot, le capital met tout son

espoir dans l'individu; le prolétariat, dans l'Etat.

Pour résoudre le problème, il est nécessaire de transcender les classes. Par cet éloignement, le discernement des étincelles de vérité, que charrient chacune des doctrines et leur conciliation deviennent plus faciles. Les classiques défendent la liberté; les socialistes, la justice sociale. Puisque la vérité est une, ces deux vérités peuvent s'harmoniser très bien dans une doctrine, non pas éclectique mais saine, c'est-à-dire, basée sur une vraie vision de l'homme et une notion purifiée de toute erreur de l'Etat.

Comme Aristote concilia en philosophie deux grandes évidences, l'être et la multiplicité des êtres, par l'invention du fameux principe, la puissance, de même sur le plan social, les deux grandes vérités, la liberté des individus et la justice sociale, peuvent être conciliées par l'établissement d'associations intermédiaires entre les individus et l'Etat; et parmi elles, la corporation, qui est la forme supérieure d'une organisation professionnelle qui tend à s'achever, "une association indépendante de patrons et d'ouvriers d'une même profession". (P. Sauvé)

Qu'est-ce que la Corporation?

M. Duthoit la définit comme suit: "C'est l'institution d'un corps officiel et public, intermédiaire entre les entreprises particulières et l'Etat, chargée de la sérance du bien commun au sein d'une profession déterminée."

Corps officiel et public, puisqu'"association avec pouvoirs et privilèges approuvés par l'Etat". (P.Sauvé) Ce n'est ni l'Etat ni les associations libres et privées, comme les syndicats, où l'on peut entrer ou sortir à notre guise et dont les décisions ne sont pas sanctionnées par les pouvoirs publics. La corporation est le gouvernement de la profession, une manière d'Etat dans l'Etat; et si nous sommes libres de choisir telle ou telle profession, nous ne le sommes pas vis-à-vis des lois de

la corporation.

Corps intermédiaire, puisqu'elle se situe entre les entreprises privées dont les travaux sont identiques ou connexes et l'Etat, respectant la régie intérieure des entreprises de même que les prérogatives de l'Etat: contrôle, arbitrage et coordination. Cette institution mitoyenne a le privilège inappréciable de rattacher les entreprises particulières à l'Etat, en libérant celui-ci d'une infinité de minuties qui l'abrutissaient et l'empêchaient de se consacrer aux questions générales, et de délivrer la société d'un appareil centralisateur et bureaucratique qui amenuise les responsabilités et les initiatives.

Mais pour que son action soit bienfaisante et humaine, elle doit demeurer dans son champ d'action et ne pas verser dans le corporatisme, en empiétant sur les prérogatives de l'autorité civile ou des entreprises privées. Pour la même raison, les autres corps publics, notamment l'Etat, ne doivent pas intervenir dans son mécanisme intérieur. L'autorité suprême donne à la corporation les pouvoirs juridiques nécessaires et la laisse user de ses pouvoirs. Si elle peut s'ingérer dans sa vie intérieure ce n'est qu'accidentellement et motivée par les exigences du bien commun. S'il intervient habituellement, l'Etat absorbe la vie propre de la corporation: la résultante est l'Etat corporatif et non l'institution corporative, la Corporation.

Chargée de la pérennité du bien commun au sein d'une profession déterminée, avons-nous dit. Ce bien commun est fait des rapports des membres de la profession entre eux, avec la clientèle, avec la société entière. Entre les gens d'un même métier, l'autorité corporative doit substituer à la compétition anarchique et meurtrière une compétition ordonnée, loyale et progressive, et assurer la justice et même la charité professionnelle. Comme la profession est un service social, la corporation doit veiller aussi à fournir à la société des produits de qualité et de quantité suffi-

santé; enfin, sachant que la prospérité de la profession est en fonction de la prospérité générale, le conseil corporatif doit veiller à ne pas désaxer l'économie et à prescrire même des sacrifices pour la santé publique.

Cette définition de la corporation donnée, il est facile de se convaincre, même avant les preuves, qu'une organisation de la société marquée de ce principe résout les grands problèmes sociaux qui agitent le monde, notamment le salut de la personne et le règne de la justice sociale, que les autres écosystèmes sont impuissantes à résoudre simultanément ou même isolément.

La Corporation par contre respecte la liberté individuelle mais la canalise dans le sens du bien général. Elle fait de la société un corps, un tout organique.

Les pages qui suivent montreront que la Corporation est réellement la formule magique, et ceci, en démontrant que la Corporation est une institution naturelle, sinon essentielle de la société, et qu'elle est nécessaire au sein d'une civilisation avancée.

"Sociable de sa nature, l'homme puise dans cette loi intime de sa constitution et de sa vie les motifs qui le font s'unir, par des liens stables, pour la défense d'intérêts communs, à ceux que sollicitent les mêmes instincts et les mêmes besoins."

Mgr. Paquet

Que l'homme soit sociable, le fait s'avère évident lorsque l'on constate que l'homme absolument indépendant de ses semblables ne peut parvenir à la félicité imparfaite à laquelle il est convié sur cette terre, et, ce qui est pis, ne peut accomplir cette oeuvre essentielle qui est la sienne: le salut de son âme. Car sans un Mentor qui l'instruise et le corrige, qui fasse, en un mot, son éducation spirituelle, comment un individu peut-il connaître et aimer Dieu et vivre vertueusement?

Et son corps aussi bien que son âme a besoin d'autrui. De même que les animaux se penchent instinctivement sur leurs petits pour les protéger et qu'ils se groupent pour se défendre, les hommes doivent

veiller sur les jeunes dont la faiblesse les rend la proie de tous les maux, pourvoir à leur éducation corporelle, aussi bien qu'ils doivent secourir les impotents incapables à subvenir à leurs besoins, et se grouper pour assurer leur défense contre des animaux plus puissants qu'eux.

Mais ce qui fait que les hommes en se réunissant ne forment pas un troupeau mais une société, c'est qu'ils sont raisonnables, qu'ils peuvent comprendre qu'une organisation est plus efficace qu'un groupement pour pourvoir à leurs besoins et assurer leur sécurité, qu'une autorité peut garantir un meilleur fonctionnement des services réciproques et infuser à la défense un mouvement d'ensemble qui la rend plus efficace.

Rien de surprenant alors que nous voyons, dès les premiers moments de l'histoire humaine, surgir une société très rudimentaire, il est vrai, mais une société tout de même: la famille. La Bible nous donne une idée de ce que pouvait être cette vie sociale. Les récits de la Genèse relatifs à Abraham nous montrent clairement la confusion dans une tribu patriarcale de la vie familiale, politique, sociale et économique. C'étaient les mêmes hommes qui devaient accomplir, selon les moments, toutes les fonctions que réclamait leur civilisation de semi-nomades, et la même autorité du patriarche qui en réglait les divers aspects familiaux, juridiques, économiques et politiques.

Mais avec la multiplication des hommes et le perfectionnement de la civilisation cette confusion s'explicitait de plus en plus. L'autorité se partage et se hiérarchise.

Le progrès numérique du genre humain occasionne d'abord un fractionnement de l'autorité.

On lit encore dans la Bible qu'Abraham dit à Loth: "Qu'il n'y ait pas, je te prie, de débat entre toi et moi, ni entre mes bergers et

les tiens, car nous sommes des frères. Tout le pays n'est-il pas devant toi?" Sépare-toi donc de moi. Si tu vas à gauche, je prendrai la droite; si tu vas à droite, je prendrai la gauche." "Et Loth s'avança vers l'Orient et <sup>sa</sup> Abarham habitait le pays de Chanaan."

Mais lorsque les terres environnantes devinrent entièrement occupées, il n'y avait plus de place pour la fantaisie, pour la vie nomade. Il fallut se stabiliser, se fixer à la glèbe. Alors les grandes familles se cotèrent: coudoient qui ne manque pas à occasionner des frictions.

De cette contiguïté querelleuse--sans insister sur les autres motifs supérieurs qui incitaient les familles à l'union: telles la plus grande facilité, grâce à l'assemblément, de conserver la tradition, et la puissance accrue de se procurer les biens temporels, vu la différenciation des travaux rendue possible par le nombre. *provis un bien commun aux familles.*

Incapable d'assurer par le régime familial un modus vivendi qui soit encore tolérable, l'autorité familiale ou patriarcale se résigne à aliéner une partie de ses attributions dans les mains d'une autorité civile. Les chefs des familles adjacentes, tout en conservant encore leurs droits à pourvoir aux besoins primitifs de l'homme: protection de la jeunesse et de la vieillesse, éducation, obéissent d'un vouloir libre, il est vrai, mais d'un vouloir nécessité par les circonstances, par la nature du développement providentiel de l'humanité, donc par Dieu, leurs prérogatives judiciaires et politiques pour en doter un tiers, une personne morale, qui pourvoiera au maintien de l'ordre et de la justice non seulement à l'intérieur d'une famille comme sous le régime précédent, mais encore à l'intérieur de toutes les familles et surtout entre les familles--cette dernière fonction étant le motif principal de son institution--et à la défense de ses ressortissants contre toute agression ou préjudice de la part des familles qui ne sont pas sous sa juridiction.

L'Etat est au monde.

Toute cette incursion dans les premiers moments de la société nous révèle trois choses.

D'abord nous constatons que l'organisation de la société primitive n'implique pas dans sa constitution les institutions corporatives. L'autorité est distribuée sur deux têtes seulement: l'Etat et la famille. Cette non-existence d'une organisation professionnelle quelconque confirme donc notre proposition de plus haut, à savoir: que le régime corporatif n'est pas essentiel, n'est pas nécessaire à une société civile; que celle-ci peut exister sans avoir dans son sein une autorité corporative.

Les deux autres enseignements qui se dégagent de l'analyse de la formation de la société: la commune à toute société et le principe qui préside au sectionnement de l'autorité, serviront dans l'argumentation qui suit. Ils en seront même les clefs.

Les hommes, les familles, ont pressenti la naissance d'un adoucissement des rapports interfamiliaux et de la dé<sup>pl</sup>encé en commun de leur riche contrée si susceptible d'être attaquée. A la découverte de ce bien commun aux familles correspondit une ébauche d'organisation pour l'atteindre, et comme toute organisation implique autorité, l'autorité civile fut créée. Aussi une telle expérience légitime-t-elle la formulation de la loi suivante: là où naît un bien commun, naît une organisation, une autorité pour le poursuivre.

Nous avons vu aussi que la personne est antérieure à l'Etat, que l'autorité civile naît dans le monde grâce aux individus, que ce sont eux qui la créent, et cela pour qu'elle les serve. La nature de son origine prohibe donc à l'Etat d'empêcher ou plutôt d'empiéter sur le terrain de la personne, d'essayer de l'acquerir, de porter atteinte à la liberté humaine. Le respect de la personne de la part de l'Etat, nous ob-

tenons une notion plutôt décentralisatrice de l'autorité.

Du fait qu'elle doit sacrifier aux exigences de la personne en autant que ses propres exigences le permettent, l'autorité suprême doit céder aux sociétés qui jaillissent dans son sein, sous la poussée de l'initiative privée, pour poursuivre un bien commun particulier, cette parcelle d'autorité dont elles ont besoin pour accomplir leur oeuvre, pourvu que cette concession ne soit pas en déharmonie avec les exigences du bien général. C'est ce que le Pape met au point dans ce passage de Quadragesimoanno: "Le même qu'on ne peut enlever aux particuliers pour les transférer à la communauté les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes."

Ce principe peut très bien s'illustrer par le cas familial. Dans le démembrement de l'autorité, une partie est demeurée aux mains du chef de famille, parce que celui-ci, vu les liens du sang, était plus apte à satisfaire aux besoins primitifs; éducation corporelle, instruction, protection dans la vieillesse; ce qui n'empêche que l'autorité civile, vu la responsabilité générale qui est le propre d'une autorité suprême, a droit de s'immiscer dans l'autonomie de la famille et de suppléer l'autorité familiale, lorsque celle-ci ne s'acquitte pas de sa fonction de façon satisfaisante.

"De même, en effet, que ceux que rapprochent ces relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs, si bien que beaucoup considèrent de tels groupements comme des organes sinon essentiels, du moins **NATURELS** dans la société."

#### Pie XI

Nous venons de voir que l'autorité corporative n'est pas nécessaire au bon fonctionnement d'une société à la civilisation rudimentaire. L'autorité familiale et civile suffisent alors pour procurer les biens sociaux auxquels les hommes aspirent.

Mais advienne un avancement prononcé de la civilisation, les sociétés familiales et civiles s'avèrent tout-ce-suite inadéquates à la tâche. Car avec le perfectionnement de la civilisation s'amène une différenciation correlative des éléments de la société, et partant une multiplication des biens communs particuliers qui appellent une autorité. La corporation jaillit alors naturellement de la réalité vivante.

Grâce à la raison qui lui fait saisir les relations existantes entre la cause et l'effet, l'homme peut découvrir les moyens pour parvenir à une fin. Par la raison encore, l'homme peut transmettre ces découvertes. La parole, ce signe de la pensée, communique aux autres hommes l'avoir intellectuel de chacun; communication qui, aidée de la mémoire, assure le progrès indéfini de l'homme dans ses façons de procéder à la satisfaction de ses besoins et amplifie sans cesse sa puissance sur la matière.

C'est à cette faculté de découvrir, de transmettre et de se souvenir qu'est due l'origine et le perfectionnement des arts, et dans l'espèce, des arts mécaniques, des métiers. Avec l'invention progressive des outils les trouvailles toujours plus nombreuses de méthode, l'isolation successive des métaux, l'homme multiplie sa souplesse et sa puissance pour empoigner la matière et la faire servir à ses besoins. La technique devient enfin tellement perfectionnée et variée, qu'il est impossible à un homme de la posséder en son entier. S'il veut exceller un tant soit peu, il doit se limiter à une branche de la technique, il doit se spécialiser. Un nouveau type humain surgit dans le monde, c'est l'artisan.

Avec la venue de cette homme sur la planète, l'industrie humaine s'élève d'un degré. Nous passons de la civilisation de la cueillette à celle de l'artisanat, qui, à son tour, cédera la place à celle de la machine. Dorénavant, nous ne voyons plus chez les peuples qui ont emboîté le pas avec le progrès, des individus aptes à toutes les besognes comme sous la civilisation préhistorique, patriarcale ou africaine.

Et une analyse des instincts de l'humanité en marche nous révèle que la loi qui présida à l'évolution des peuples de la grotte préhistorique au gratte-ciel, fut celle de la diversification et de la multiplication progressive de ses éléments.

Or, avec la multiplication des membres d'une même spécialité naît corrélativement un bien commun propre et un besoin de s'organiser pour le

poursuivre. Et pour saisir sur le vif cette nouvelle exigence sociale, considérons une société humaine en l'une de ses premières professions: le jeu.

C'est une chaude journée d'été, sur le bord de la mer. Plusieurs familles en villégiature sont groupées autour de leurs tentes. Les enfants jouent par groupes sur la plage. A une extrémité de celle-ci on aperçoit une tente isolée. Là, quelques enfants qui jouent ont un large espace à se partager, plus de place qu'ils n'en ont besoin pour leurs ébats. Chacun fait un peu ce qu'il veut. De petits groupes se font et se défont en toute liberté. De temps à autre, il y a bien quelques heurts et quelques cris, mais les choses finissent par s'arranger. Si les conflits deviennent trop violents et insolubles, comme il y a beaucoup d'espace, on se sépare, et la paix est rétablie; Nous sommes sous une civilisation embryonnaire et avec une population peu dense.

Mais à l'autre bout, près du casino, l'espace est moindre, les tentes sont trop rapprochées, il n'y a guère de place perdue. Chaque famille ne dispose que d'un petit tas de sable, et Louis voulant faire une route pour son automobile là où Roméo veut bâtir un château fort, la dispute est vive. Et comme l'espace est très restreint, la seule façon de sortir de l'impasse est d'en venir aux coups. Le papa, alarmé par les cris, intervient pour mettre ordre. Sa proposition de construire un château fort avec un souterrain pour faire passer un automobile concilie tous les désirs et fait de nos antagonistes deux partenaires.

Il en est de même pour les professionnels.

Dans une civilisation peu avancée, une société professionnelle n'est pas nécessaire, vu le nombre restreint des concurrents. Cette organisation du métier est encore inutile vu le fait que, les métiers n'étant pas très poussés, un individu qui ne trouve pas son compte dans une section de l'agir humain, peut très bien se caser dans un autre métier avec quelque

temps d'apprentissage. Comme sur la place, il y a de l'espace, on peut s'établir ailleurs.

Une autre raison qui rend la concurrence moins âpre et moins mortelle pour la personne, c'est le peu d'abondance des besoins à satisfaire et, en conséquence, une clairvoyance plus facile sur le nombre requis d'ouvriers. Par contre, la multiplicité des commandes rend cette clairvoyance plus difficile, et partant entraîne une surproduction de main-d'oeuvre.

Mais voilà qu'avec le perfectionnement des arts, le raffinement des besoins des hommes et l'augmentation corrélative des artisans, un bien commun professionnel se précise. Avec l'accroissement du nombre des membres d'un métier difficile, de graves et âpres conflits d'intérêts surgissent.

Un sectionnement des commandes suit la multiplication des artisans. Mais ce sectionnement est loin de se faire de façon proportionnée. Ici l'incompétence ou la trop grande diffusion des hommes du métier, là la camelote et la coupe des prix sont autant de causes qui viennent troubler la sécurité financière des spécialistes et empêcher certains de trouver dans l'exercice de leur métier un pain quotidien suffisant. Et la lutte est d'autant plus mortelle qu'à présent, vu la difficulté d'apprendre un métier très perfectionné, les hommes sont embrigadés dans une profession.

En sus de ce trouble ésotérique de la profession qui appelle l'ordre, un autre bien, ésotérique celui-là, contribue à faire naître dans les métiers un bien commun spécifique.

Un grand principe se dégage du progrès de la civilisation. La dépendance d'un homme vis-à-vis autrui est proportionnée à sa spécialisation. Si un individu se borne à une section de l'agir humain, cet agir, de par sa limitation même, est impuissant à satisfaire tous ses besoins. Il lui faut, de toute nécessité, s'en remettre pour ces besoins à une personne qui spécialise dans un art qui n'est pas le sien. Et plus les arts se multiplient, plus les liens de dépendance s'accroissent.

De cet état de choses surgit pour tout spécialiste, et partant pour tout groupement univoque de spécialistes, une nouvelle nécessité: celui de la défense et de la protection. Il doit veiller à ce que ses fournisseurs, qui tiennent en main la satisfaction de ses besoins vitaux, lui servent des produits en quantité suffisante et à un prix proportionné à sa qualité. Et inversement, vu la dépendance du bien-être particulier et du bien-être général, celui-ci est tenu de fournir ces produits en quantité suffisante et à un prix raisonnable.

Or, ce bien commun propre à un métier donné, comment peut-il être atteint? Par une autorité corporative. Car qui peut établir et maintenir le prix et la justice dans un ordre de l'activité humaine, si ce n'est une autorité rectrice exercée par un homme ou un groupe d'hommes délégués par les intéressés? Dans le champ de la liberté, synonyme de fantaisie et d'indétermination, l'ordre ne jaillit pas tout seul. L'anarchie n'est pas génératrice de discipline. Et c'est ici qu'est l'erreur profonde du libéralisme qui se réclame tant de la nature des choses. Pour établir l'ordre dans un monde où joue la liberté humaine, il fait appel à l'automatisme, qui est la loi de ce qui n'a pas de liberté.

Donc, ce qui doit conduire les hommes, ce ne sont pas les passions et ses oeuvres, mais la raison humaine, épurées de toutes passions. Et cette épuration des passions ne peut se réaliser que dans les hommes qui transcendent l'intérêt particulier et qui ont juste assez d'intérêt pour leur insuffler l'ardeur et le zèle suffisants.

Les hommes d'un même métier céderont donc une partie de leur liberté à un ou plusieurs individus, pour que ceux-ci pourvoient au bien commun, intérieur et extérieur, de la profession, et lui reconnaîtront le droit de s'immiscer dans leurs affaires particulières, si ce bien commun le demande.

C'est donc une autorité corporative qui veillera à instaurer une concurrence loyale et non-meurtrière, et cela par la surveillance de la qualité des produits de ses ressortissants et le maintien de la stabilité et l'uniformité de leurs prix. Un autre moyen dont elle disposera pour assurer le bien-être des membres de la corporation, sera celui du contrôle sur le nombre et la compétence de ceux-ci. Avec ce proportionnement des producteurs aux consommateurs et cette égalité relative de la valeur artistique des artisans, tous ceux qui seront admis dans une corporation seront assurés d'une subsistance suffisante.

C'est encore l'autorité corporative qui pourvoiera au bien extrinsèque de la corporation. C'est elle qui représentera les intérêts de ses ressortissants dans un conseil transcendant toutes les corporations et dont l'attention portera sur l'harmonie de la production, sur la qualité et la quantité des services de chaque profession et sur leur rétribution respective.

Or, les libéraux nient à une société professionnelle le droit et la nécessité d'une autorité propre pour régler sa vie. La vie économique, professent-ils, est réglée par des lois naturelles. Qu'on la laisse donc à elle-même et elle trouvera automatiquement son point d'équilibre ou, si elle le perd, elle y reviendra d'elle-même et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes. Toute intervention pour régler ce mécanisme délicat ne peut qu'en troubler le fonctionnement impeccable.

Mais la crise mondiale est venue troubler la sérénité olympienne des théoriciens libéraux et ébranler leur naïf optimisme. Nous avons dit plus haut les résultats inhumains de la concurrence effrénée dans la vie sociale et du jeu de l'offre et de la demande dans la vie économique. Nous n'y insisterons pas encore ici.

Pour faire disparaître le paupérisme mammoniste et la surproduction américaine, pour retrouver l'équilibre économique-social, on aurait pu,

sans doute, s'abandonner à l'automatisme des lois naturelles--mais au prix de quelles souffrances et de quelles misères sociales. On aurait pu laisser jouer la sélection naturelle; mais avec la banqueroute de telle grosse banque et la fermeture d'une énorme industrie, que d'épargne et de chances de travail perdues! Abandon é à lui-même le pendule économique aurait fini--cela est vrai--par repasser par sa position d'équilibre, mais en broyant au passage de nombreuses vies humaines!

D'ailleurs ce cruel laissez-faire des libéraux impénitents est basé sur une fausse philosophie de la civilisation. Dans l'interdépendance réciproque du social et de l'économique, ils donnent le primat au point de vue économique.

Pour justifier cette hiérarchie, les pontifes du libéralisme donnent pour raison l'immense progrès matériel réalisé sous les principes libéraux. Cet argument est sans valeur. Car ce progrès, s'il est incontestable, est-il définitif? A la vue de la course effrénée aux armements, il est difficile de ne pas songer -- ces paroles de Pascal: "Ce qui se perfectionne par le progrès, périt par le progrès." et de ne pas recouter l'écroulement de notre civilisation: écroulement qui serait motivé par l'oubli du point de vue humain dans la direction du monde. Et un progrès qui n'est qu'instantané et qui, en définitive, nous fait tout perdre, n'est pas une amélioration, mais une excroissance, une hypertrophie mortelle.

Même si l'argument du progrès avait une valeur en soi, il ne vaudrait pas contre le primat du social. Car en reconnaissant la supériorité de l'économique sur le social, on reconnaît la supériorité du moyen sur la fin--ce qui est absurde. L'activité de l'homme n'a pas sa fin en soi. On n'agit pas pour agir mais pour se perfectionner.

Et ce qu'un être doit développer est sa note distinctive, spécifique, parce que c'est toujours ce trait caractéristique qui a la supériorité ontologique en lui-même. Comme l'agir tire sa perfection et sa loi de sa

fin, et que cette fin doit être ce qui constitue l'être tel, l'homme, s'il veut s'améliorer, développer non pas ce qu'il a de commun avec les autres êtres: l'animalité par exemple, mais ce qu'il a d'unique, de propre: l'humanité.

Or, l'économique, qu'est-il? si ce n'est l'ordre de la production des biens qui procurent à l'homme le manger, le vêtement et l'abri. Et si dans la poursuite de ces biens, on écrase l'humanité, on se trouve dans la situation ridicule de tuer l'humanité par une action qui est essentiellement une condition de son salut.

Or, le social est précisément l'ordre qui s'occupe de protéger l'humanité contre l'écrasante matière, qui opère son œuvre corrosive par les passions humaines, les maladies, la machine, etc. ... Sa tâche est d'écarter tous les obstacles qui pourraient empêcher l'épanouissement de l'âme. La différence entre l'économique et le social et la supériorité qu'il existe entre les deux sont donc similaires à la différence et la supériorité qui existent entre le corps et l'âme dont une seule vaut tout l'univers.

Avec ces données, il est évident qu'une civilisation ne se juge pas en fonction du confort, mais en fonction de l'homme. Une époque est réussie dans la mesure où son type d'homme l'est. Baudelaire, cet homme qui but à la coupe de tous les vices, a merveilleusement compris cette vérité--et c'est ce qui nous arrache son pardon--lorsqu'il dit que la vraie civilisation n'existe pas dans le gaz ni dans la vapeur mais dans la diminution des traces du péché originel. Inutile d'ajouter qu'avec un tel critère, il est difficile de se pamer d'admiration pour l'étranglée d'âmes qu'est notre civilisation contemporaine.

Le prolétariat n'est pas pauvre, il est misérable. Léon Bloy a fulminé contre le dénuement de la basse classe. Il a décrit en termes ardents et excessifs l'âme prolétarienne accaparée par la poursuite du pain

et hébétée par la foi, cet être qui n' a plus même un brin de spiritualité chrétienne qui serait comme le soupireuil de son âme, cette personne qui a perdu la foi, et avec elle son seul espoir et son seul amour.

L'écroulement de l'âme, l'étiollement est le partage de la classe la plus nombreuse de la société.

Contrairement aux apparences, l'État de la bourgeoisie n'est pas plus enviable. Ici l'âme n'est pas hébétée par la foi, mais par la digestion. Toute son intelligence est prise par le souci d'éliciter les moyens pour canaliser le plus de matière possible vers le corps, et son cœur se satisfait de ce confort. Il n' a plus de spéculation et de vertu. Plus de haute intellectualité et de sainteté. L'intelligence ne sait pas, le cœur n'aime pas. Le pratique et l'appétit triomphent. C'est le dévoiement, l'atrophie, la déchéance.

Le docteur Carrel n'a-t-il pas constaté que notre civilisation produisait un nombre étonnant de fous! Aucun reproche peut être plus glaçant et plus accusateur!

Mais le social n'a pas la primauté seulement de droit, mais de fait. L'instinct des peuples contredit l'opinion des libéraux.

Martin Saint-Léon, dans son Histoire des Corporations de métiers, nous montre que l'association des intérêts d'un même métier, d'une même profession, remonte très haut dans l'histoire. Dès l'antiquité grecque et romaine, nous trouvons des collèges d'artisans où l'esprit syndical jetait ses premières racines. La solidarité syndicale et corporative s'affirmait, non seulement dans les divers services publics et privés dont ces collèges avaient la charge, mais devant les statues des dieux tutélaires, et jusque sur la tombe des sociétaires défunts.

Plus tard éclosent, sous la double influence de la tradition romaine et de l'esprit chrétien, les guildes germaniques et anglo-saxonnes avec leur caractère social et religieux.

Puis bientôt au sol, si merveilleusement fécond, de la France surgissent ces célèbres corporations ouvrières dont Léon XIII a fait l'éloge dans *rerum novarum*, véritables familles professionnelles où l'union hiérarchisée entre maîtres, compagnons et apprentis, n'enlève rien des droits et des devoirs mutuels, et qui atteignent au treizième siècle leur plus haut essor moral et leur plein épanouissement économique.

Et il est à noter que toutes ces organisations jaillirent spontanément, naturellement, de la réalité vivante.

On ne peut dire la même chose du libéralisme économique. Celui-ci naquit de façon aprioristique. Il ne fut pas occasionné par les exigences vitales, mais par une doctrine individualiste bâtie de toute pièce par Rousseau, doctrine qui, ne manquant pas de séduction pour les appétits inférieurs, profita de quelques abus qui s'étaient glissés dans le fonctionnement des sociétés professionnelles pour jeter le discrédit sur elles et les supprimer, et pour concrétiser ses principes anarchiques.

Mais en dépit des lois l'union professionnelle ne tarda pas à renaître--attestant par là le fait naturel de l'association. Des syndicats patronaux et ouvriers, sortes de "gouvernements provisoires des sociétés professionnelles" surgirent de toute part, frayant la voie à l'autorité corporative dont le principe--la nécessité d'intervention dans l'économie--a été admis par tous les pays. Tous les gouvernements, en effet, se sont ralliés, sous l'anarchie menaçante de la crise, à l'économie dirigée,--régime corporatif improvisé. Dans certains pays--la Belgique et le Portugal par exemple--ce stage d'improvisation est déjà dépassé, et le régime corporatif pleinement élaboré et appliqué.

Nous avons vu à venir jusqu'ici qu'avec la spécialisation de plus en plus accentuée de l'activité humaine naquit un bien commun professionnel de plus en plus prononcé, que ce bien commun spécial ne peut être atteint à moins d'une autorité, que cette autorité, vu sa nécessité,

doit être instaurée, l'ordre économique dût-il en souffrir.

Mais si la profession, pour s'organiser selon un ordre digne de l'homme et respectueux de la vie humaine, a besoin d'une autorité, quelle sera normalement cette autorité? Est-ce que cela ne pourrait pas être tout simplement l'autorité commune, celle qui vaut pour tout le monde et vaudrait pour tous les domaines, l'autorité de l'État, de l'État qui serait ainsi totalitaire, par mode de dictature ou sous forme socialiste? Si on la veut spéciale, quels seront les titres à l'autonomie de cette autorité professionnelle? C'est ce qui nous reste à éclaircir.

Au stade de civilisation économique et social où nous sommes, l'autonomie de l'autorité corporative jaillit de la nature des choses.

Par une longue évolution naturelle et donc providentielle du monde, la spécialisation du travail humain s'est poussée si loin que l'homme moderne est devenu plus social que jamais. Car plus il se campe dans une branche de l'activité humaine, plus l'homme s'en remet à autrui pour la satisfaction de ses besoins, plus il devient dépendant de ses semblables.

Et notre vulnérabilité augmente avec notre solidarité. La multiplication des relations inter-individuelles s'accompagne d'une multiplication corrélative des occasions d'injustice. Par sa complication, la société prête de plus en plus flanc aux vices sociaux, et partant exige de l'autorité civile une surveillance beaucoup plus minutieuse et même beaucoup plus délicate que celle qu'elle peut fournir.

Or, le seul moyen d'assouplir l'autorité proportionnellement à la complication des dépendances sociales, c'est le démembrement des fonctions de l'autorité. Car plus les relations sociales se font tenues et multiples, plus elles exigent de cadres pour les protéger.

Or, un de ces cadres qui doivent être créés, c'est la corporation.

Nous avons décrit au début de ce chapitre les conditions qui ont présidé à la germination de l'Etat. Le vouloir de conserver la tradition, le besoin de se défendre ou d'attaquer pour conserver ou s'approprier une riche contrée, les insultes résultant de la promiscuité des familles: voilà les conditions démographiques qui firent éclater l'embryon que Dieu avait déposé dans les hommes.

Il en est de même pour la corporation.

Car lors de l'invention du bien commun propre d'une corporation, qu'avons-nous constaté? si ce n'est que les conditions qui appellent une organisation et une autorité professionnelles sont identiques, tout en étant sur un autre plan, à celles qui ont motivé la création de l'autorité civile. Comme pour les ressortissants à l'autorité civile, les spécialistes ont à conserver une tradition, temporelle celle-là, celle des techniques du métier; ils ont une défense à assurer, contre les autres professions, cette fois; enfin ils ont un ordre à maintenir et une justice à établir entre eux.

L'autorité corporative s'impose donc à la société civilisée pour des raisons aussi impérieuses que celles de l'autorité civile. Pourquoi refuserions-nous alors de l'établir? Il n'y a pas de raison. Surtout lorsque l'on se rappelle le principe décentralisateur de l'autorité que nous avons découvert lors de la discrimination des fonctions des autorités familiales et civiles, et que Mgr. de Solages rappela durant la Semaine Sociale de France de l'an dernier; "Il est dans l'ordre de la nature que lorsqu'un être ou un groupement peut assurer lui-même ce dont il a besoin, ce rôle lui revienne de droit. On ne fait normalement appel aux autres que lorsqu'une impuissance congénitale vous oblige à chercher appui au dehors, ou lorsqu'une insuffisance passagère justifie une suppléance. S'organiser soi-même, quand c'est possible, sous une autorité autonome, est, pour les professions comme pour toutes

les sociétés, la solution la plus simple et la plus naturelle, celle qui a toutes chances d'être la mieux adaptée aux besoins qu'il s'agit de satisfaire, l'autorité la plus mêlée à la vie même où il s'agit de mettre de l'ordre étant d'ordinaire la plus compétente."

Il n'y a pas de porte de sortie. La nature commande l'autorité corporative.

Pour confirmer cette conclusion, qu'on nous permette de citer cette page maîtresse de Léon XIII: "L'expérience quotidienne que fait l'homme de l'exiguité de ses forces l'engage et le pousse à s'adjoindre une coopération étrangère. De cette propension naturelle naissent la communauté civile d'abord, puis, au sein même de celle-ci, d'autres sociétés qui, pour être restreintes et imparfaites, n'en sont pas moins véritables. La fin de la société civile atteint universellement tous les citoyens, car elle réside dans le bien commun, c'est-à-dire dans un bien auquel tous et chacun ont le droit de participer dans une mesure proportionnelle. Au contraire, les sociétés qui se constituent dans son sein, leur raison d'être immédiate est l'utilité particulière et exclusive de leurs membres. N'allons pas néanmoins conclure de ce fait de l'origine et de la présence des sociétés privées (particulières) dans la communauté civile qu'il soit au pouvoir de l'Etat, en soi et d'une façon absolue, de leur dénier l'existence. Le droit à la vie leur a été octroyé par la nature elle-même, et la puissance civile a été instituée pour protéger le droit naturel. C'est pourquoi un Etat qui interdirait les sociétés particulières s'attaquerait lui-même, puisque toutes les sociétés, publiques et privées, tirent leur origine d'un même principe, la naturelle sociabilité de l'homme."

"Ce qu'il faut, c'est faire de l'économie une construction humaine dans tous les sens du terme; une construction volontaire, de telle sorte que les oscillations autour du pôle de l'équilibre soient réduites au plus petit rayon possible et qu'elles n'aient plus pour cause que des éléments naturels incoercibles."

De Michelis

Nous venons de voir que la corporation est un produit naturel des exigences vitales. Nous irons plus loin. Nous démontrerons que l'institution corporative est nécessaire à une civilisation avancée comme la nôtre. Pour ce faire, il faut descendre un palier, passer de la philosophie sociale à notre concret actuel.

Les contortions actuelles de l'humanité sont, sans conteste, une des preuves les plus décisives de la vérité de la philosophie sociale chrétienne. Les peuples ont prétendu pouvoir se passer de l'institution corporative. L'élite des peuples, perdant tout contact, sous la pression de l'individualisme et du rationalisme, avec la réalité vitale, ~~écouche~~ des théories sociales qui bannissaient inconsidérément des

institutions jaillies spontanément de la vie pratique, créées, non pas sous l'inspiration de doctrines a priori du pauvre cerveau humain, mais sous la dictée de l'instinct infallible de l'humanité,

La "dénaturalisation" de l'organisation sociale date de la Révolution française, elle fût le glas des corporations.

Nous avons vu plus haut, que l'instauration de l'harmonie sociale fut le but de la création de l'autorité corporative. Avec sa chute tombe un principe d'équilibre. Et le libéralisme économique, en laissant sans succession cette dispensatrice d'ordre qu'était la corporation, dotait la société d'un organisme amputé, inadéquat; il la rendait malade. Très tôt, ce principe de mort porta ses fruits. Des difformités légères apparurent, mais ces boursoufflures, par une accentuation incessante, se développèrent à un tel point, qu'il en résulta un énorme déséquilibre; hypertrophie de la tête de la société et atrophie de ses pieds. Cette monstruosité, cette crise tira enfin la société de sa confiance béate dans le régime libéral, et la décida à changer de mode de vie, à se réformer.

Voilà l'histoire succincte du libéralisme économique. Sa réfutation pratique a été tellement décisive que ses principes ne séduisent presque plus les esprits sérieux.

Mais voilà que dans sa réforme, la société n'est pas retournée à l'ordre naturel. Les nouveaux régimes: le socialiste et le libéral mitigé, n'abandonnent plus--il est vrai--l'agir humain à ses réflexes, ils le canalisent, mais par des succédanés de la corporation: par l'Etat, centralisateur absolu ou relatif, selon le régime.

Dans le premier corps social corporatif, le communisme, la réaction est trop violente. A l'insuffisance d'organisation, il répond par un excès de réglementation. L'Etat totalitaire ne se contente pas de se substituer à l'autorité corporative, il empiète sur le terrain de la

personne. Il viole la liberté.

L'erreur profonde de cette théorie consiste dans la méconnaissance de la nature humaine. En voulant réglementer l'individu, les socialistes oublient que la personne n'est pas un morceau de machine qu'il suffit de bien agencer pour obtenir son plein rendement. L'homme est libre. Il est le souverain de son activité. On a beau l'embrigader, on ne le fera pas agir. Son principe d'action est intrinsèque et individualiste. Et ce ressort égoïste ne peut qu'être médiocrement déclenché par la perspective d'un bien abstrait produit par toute la machine, d'un bien insaisissable tant il est éloigné, et qui ne récompense pas l'effort surérogatoire.

La société libérale, par son absence de cadres, favorisa une dilatation anarchique de l'effort individuel; aussi est-elle morte d'un embonpoint mal proportionné.

La société socialiste assomme les individus par un colossal et tracassier édifice social. Par ses ingérences dans les goûts, et la piètre séduction de son bien collectif, il tue les deux sources de dynamisme dans l'homme: la joie et l'intérêt.

La faim fut la réfutation tangible du libéralisme économique. Ici, la démonstration palpable et irrécusable du vice de l'organisme, la seule qui vaut pour les esprits dont l'intellectualité ne transcende pas le fait, sera la famine.

C'est l'expérience russe dont le voilement systématique empêche, fort malheureusement, la désillusion sur cette doctrine si enchanteresse pour le ventre affamé.

Dans l'économie dirigée, la réaction est juste quant à sa quantité, non quant à sa qualité. Ici encore, le système social, s'il respecte la personne, est corporatif. On refuse l'ordre naturel pour en adopter un artificiel.

Une mise aux prises de l'économie dirigée et de l'économie organisée avec les grands problèmes sociaux et économiques de notre époque, nous révélera une supériorité incontestable de ce dernier. Nous constaterons qu'étant naturel, il apporte avec lui toute la profondeur, la variété et la fraîcheur, la spontanéité de la vie; qu'il dépasse infiniment l'appareil bureaucratique impersonnel de l'Etat en perspicacité de vue, en doigté de solution et en zèle dans ses fonctions.

"La justice sociale doit pénétrer complètement les institutions mêmes et la vie tout entière des peuples; son efficacité vraiment opérante doit surtout se manifester par la création d'un ordre juridique et social qui informe en quelque sorte toute la vie économique."

Pie XI

La principale situation anormale qui rend notre société inacceptable et qui appelle une solution, est bien le déséquilibre profond des fortunes. Mais pour atténuer la violence du contraste de bien-être et apporter une solution qui ne soit pas qu'un palliatif, il faut aller tuer le mal dans sa racine.

Or, la souche de ce mal social réside dans la loi de l'offre et de la demande qui régit les rapports entre ouvriers et patrons, et qui met les travailleurs à la merci des capitalistes. L'embauchage est un véritable marché. L'emploi va au plus offrant, à celui qui offre le plus de travail pour une somme donnée d'argent. Rien de surprenant que, sous de telles conditions, les ouvriers mordus par la faim offrent leurs services pour des salaires ridicules, afin d'écarter tout compétiteur.

C'est cette insuffisance du salaire qui précipite les salariés dans la misère et construit aux exploitateurs des fortunes colossales.

Avec le progrès de la misère d'un côté et du superflu de l'autre, naquit la haine de celui qui tient dans ses griffes et pressure, et l'

envie du confort, du luxe rendus possibles par les immenses fortunes. De cette haine et de cette envie sortit cette tension des rapports sociaux, cette scission agressive des classes sociales, qui énerve les hommes par l'insécurité qu'inspire cette poudre dans l'air, qui donne à la société une allure de cauchemar, et que l'on a appelé la lutte des classes.

Le seul moyen de ramener les choses à la normale, de restaurer l'amour, la joie et la paix, c'est de faire régner la justice, d'assurer à l'ouvrier une rémunération qui soit suffisante pour atteindre "ce degré de culture et d'aisance nécessaires à l'exercice des vertus."

Or, l'Etat est-il capable d'assurer par ses moyens propres un juste salaire aux ouvriers? Nous ne le croyons pas. Et pour trois raisons.

D'abord, parce que son action rectificatrice ne suit pas sa vision du mal et son élection des moyens appropriés--celles-ci fussent-elles exactes, par ailleurs. Car pour rétablir l'ordre que faut-il faire? Protéger l'ouvrier contre toute exploitation, et pour ce faire, intervenir auprès des capitalistes. Or, c'est l'évidence même; les barons de la finance répugnent à cette intrusion tracassière et dommageable de l'Etat dans leurs affaires personnelles, et tous leurs efforts tendront à mitiger, à canceler même, cette intrusion dans leurs inhumaines transactions et cette canalisation de leurs rapports avec les ouvriers. Leur moyen sera la déchéance du pouvoir.

Une contribution à la caisse électorale, un achat de conscience: voilà des procédés qui écartent--avec quel succès, hélas!--la tempête des lois, ou en modifient la teneur au point de les rendre inopérantes et inefficaces.

En sus de cette mauvaise volonté, il se surajoute une mauvaise vue. A cause de sa souveraineté, de son élévation, de son éloignement,

le regard de l'Etat est plutôt télescopique. Le général, le gros seul frappe son attention. Comment alors peut-il découvrir en leur plénitude les aspects multiples et variés de la question des salaires. Pour connaître parfaitement le lien et l'étendue du mal, il lui faudrait une vue microscopique. Il ne la possède pas.

Et la solution se ressentira de la défectuosité de la vision. Car comment peut-il fabriquer un remède pour une maladie qu'il ne connaît pas? Comment peut-il élaborer des moyens pour rétablir un désordre qu'il ignore? Comme il ne voit que le général, il ne peut apporter que des solutions universelles. La loi du salaire minimum témoigne à elle seule que le mal est trop délicat pour ses grosses pattes.

La corporation, au contraire, échappe à ces trois inconvénients.

Aucune déviation est possible dans son intervention. La réglementation étant mise en vigueur par les membres de la profession--les représentants du conseil étant choisis en nombre égal parmi les ouvriers et les patrons--leur intérêt personnel est engagé dans une législation parfaite de la profession. Rien ne peut gâter leur probité puisque celle-ci est liée à leur propre intérêt.

L'institution corporative satisfait le second grief contre l'économie dirigée: son regard pénètre au fond du mal. Avec la multiplication des autorités à raison de la diversité des professions, la corporation acquiert une vue plus variée, plus concrète, sur les rapports des employés et des employeurs. Elle peut découvrir plus facilement toutes les anomalies, et, en conséquence--grâce encore à la multiplicité des corporations et leur faculté de réglementer leur profession propre--élaborer des moyens qui saisissent l'injustice dans toute sa particularité, élaguer tout le mal et rien que le mal, formuler, en un mot, une solution qui soit vraiment adéquate: adéquation que l'économie dirigée ne peut réussir.

Pour illustrer la souplesse de la solution corporative, examinons la loi du salaire minimum sous un tel régime. Son contraste énorme avec l'uniformité de la même loi sous l'économie dirigée ne manquera pas de nous frapper.

Certains métiers sont incontestablement plus ardues que les autres et demandent un apprentissage plus long et des qualités physiques et morales supérieures. Si on tient compte de ces différences, --comme on doit le faire en toute justice--il faudra, par exemple, fixer au maçon un salaire minimum qui dépassera de beaucoup celui des manoeuvres.

Un autre point de vue qui doit entrer dans la fixation du salaire minimum, --et ceci, chez la main-d'oeuvre industrielle, en particulier-- est celui de la situation financière de l'employeur dans un temps donné. Une difficulté passagère mais qui peut être mortelle à une industrie légitime une coupe momentanée du salaire, --car, en définitive le sort de l'ouvrier n'est-il pas lié à celui de l'usine? Que celle-ci ferme ses portes, voilà tout le monde sur le pavé. Et, vice versa, une prospérité exceptionnelle d'une industrie commande des salaires au-dessus de l'ordinaire.

Les considérations multiples, comme on le voit, contribuent à individualiser la détermination du juste salaire; et l'économie organisée seule, grâce à la complexité de son organisme, peut apporter une solution satisfaisante.

Aussi pouvons-nous conclure que l'autorité corporative est la seule institution qui peut polir l'imbroglio social actuel et maintenir l'harmonie des classes sociales.

En sociologie, le juste salaire est le problème crucial et central. Il n'est pas le seul. L'ouvrier est vulnérable par bien d'autres points. Même avec un salaire raisonnable, le travailleur peut être plongé dans d'inhumaines conditions de vie.

Le surmenage, des conditions malsaines de travail, des accidents, le chômage et une famille considérable, sont autant d'événements qui l'exposent aux griffes de la misère.

La disparition de certains de ces maux est cependant connexe avec le juste salaire. Car lorsque l'ouvrier loue ses services à un taux donné, c'est son travail, son activité qu'il loue, et non sa santé et sa vie. Et si, par malheur, il devait trouver dans ses services une usure anormale de son être, il y aurait injustice de la part du patron.

Voilà pourquoi l'Etat centralisateur ou la corporation ne doivent pas seulement surveiller les salaires mais les heures de travail, la salubrité des chantiers, et prévenir les accidents.

Avec ces nouvelles œuvres sociales, surgit un autre problème d'organisation sociale.

Laquelle est la mieux qualifiée pour accomplir cette surveillance, l'économie dirigée ou l'économie organisée?

Les mêmes raisons qui nous ont fait opter pour la remise de la fixation du juste salaire à une autorité corporative, nous poussent à cumuler ces nouvelles fonctions sur la tête de cette même institution. Ses précieuses qualités de clairvoyance, d'habileté et de dévouement, dont nous avons constaté les heureux effets plus haut, éclipsent, encore une fois, tout concurrent.

Et inversement, les défauts de la machine à statistiques de l'Etat que nous avons relevés tout à l'heure: aveuglement, uniformité et

statisme, sont autant de raisons qui motivent notre refus de confier ces services sociaux à un Etat centralisateur.

Non, aucune rivalité n'est possible sur ce terrain. La corporation est encore ici la plus apte à découvrir les besoins et à y apporter un prompt remède. Pour illustrer cet avancé, il ne su fit que de songer à l'uniformité qu'il existe entre la détermination des heures maximum de travail et celle du salaire minimum, dont nous avons indiqué, il y a un instant, l'extrême complexité et l'unique organisme qui pouvait y apporter une solution adéquate.

Qu'il faille créer une institution corporative pour délimiter la journée de travail, pour exiger des conditions hygiéniques à l'usine, pour assurer une rémunération aux blessés ou aux chômeurs, pour secourir les vieillards et les familles nombreuses par des pensions et des allocations familiales: voilà une conclusion qui s'impose impérieusement et qui vient corroborer la première. Et cette conclusion est d'autant plus impérieuse que, par ses allures familiales, la corporation, cet Etat miniature, est un terrain favorable à la floraison de la charité, comme elle l'est pour la justice, grâce à l'intérêt personnel qui lie à leur devoir les constitués en autorité.

La corporation facilite donc l'exercice de la justice et de la charité: deux vertus dont le monde actuel manque terriblement et pour la restauration desquelles le Pape ne cesse de prier.

"Les auteurs compétents constatent que les plus terribles crises de l'économie moderne avec leurs résultats absurdes--ici, on brûle le blé et le café, là, des millions de travailleurs manquent de travail,-- sont nées d'une rationalisation scientifique des techniques de production ou plus généralement de la matière de la vie économique sans aucune rationalisation comme ordente de la production elle-même et de tout ce qui est humain dans la vie économique."

J. Maritain.

"Il est donc absolument nécessaire de replacer la vie économique sous la loi d'un principe directeur juste et efficace."

Pie XI

La corporation est d'inspiration sociale et poursuit un but social. Mais, vu la relation intime qu'il existe entre le social et l'économique, il lui faut, si elle veut être oeuvre entièrement sociale, s'immiscer dans l'économique pour y polir tout désordre, qui pourrait avoir des répercussions fâcheuses sur le social. Il ne faut pas seulement s'occuper du travail, il faut, en plus et surtout, empêcher la cessation du travail.

De même que la santé morale est en fonction de la santé physique chez l'homme, les rapports entre les personnes sont réguliers et humains en tant que leur tâche est normale sujette aux ombres et aux lumières. Car le social, qu'est-ce, si ce n'est l'ordre de tous ces filets de droits et de devoirs qui enlacent l'homme pour le libérer de beaucoup de soucis, et dont plusieurs de ces relations président à l'activité humaine en tant qu'elle est pourvoyeuse de biens corporels: activité qui constitue l'ordre économique.

D'ailleurs, un rapide coup d'oeil sur l'humanité économique actuelle

et ses méfaits sociaux sera suffisant pour nous édifier sur l'intimité de l'interdépendance de ces deux ordres.

La surproduction est, sans conteste, le principal mal économique. Il est aussi celui qui traîne à sa suite le cortège le plus considérable de maux sociaux.

Le monde expie actuellement un excès d'optimisme. Depuis la guerre, les manufacturiers ont géré leurs affaires en véritables étourdiés. L'exergue de l'ordre économique était alors: "Produisons à tout pouvoir, la vente viendra par surcroît." Malheureusement, cette vente anticipée leur faussa compagnie, et les producteurs se virent dans l'embarrassante posture d'avoir dans les bras des entrepôts de produits sans consommateurs correspondants et une machine fabricante à rendement excessif. Répercussions sociales: le chômage occasionné par la fermeture instantanée de nombreuses usines, la volatilisation de l'épargne populaire due à la chute des prix et à la stagnation de l'équipement.

Comment empêcher ce prurit de production engendré par la séduction d'un profit hypothétique et si préjudiciable à l'humanité? Comment prévenir ces soubresauts oecuméniques et imprévus de l'économie qui écrasent tant ce monde par leur modification profonde des conditions de vie? C'est le problème qui inquiète les économistes et dont une humanité angoissée recherche la solution.

Et voilà ce qui fait le tragique de notre époque: nous sommes dans une impasse, toute le monde interroge sur la direction à prendre, personne ne répond, ou plutôt tout le monde répond, --et ce "tout capita, tout sensus" tue tout espoir.....

Comme il fallait s'y attendre, chacune des écoles économique-sociales apportent une réponse qui à la qualité--devenue banale dans cet ordre--a l'être unique.

La réponse libérale est teintée de confiance et d'optimisme. Laissons faire le cours des événements. Tout va s'arranger pour le mieux. Il y aura bien un certain gâchage de vie humaine dans ce processus de sélection naturelle; mais est-ce que ça importe tant? Allons-nous troubler cet immense effort producteur par souci de misérables individus? Allons donc.

Le motif de ce "laissez faire", c'est que l'école libérale reconnaît la priorité de l'économie sur le social. Elle n'a pas la même hiérarchie des valeurs que nous.

Pour elle, les richesses ont leur fin en elles-mêmes. Qu'importe qui en jouit? Qu'elles soient monopolisées par une aristocratie jouisseuse ou distribuées harmonieusement à toute l'humanité: voilà qui laisse les théoriciens libéraux indifférents. On ne produit pas pour favoriser la vie vertueuse de la personne orientée congénitalement vers une fin supérieure; mais on produit pour produire; jouira de ces richesses, qui pourra. Sa conception de l'économie est irréductible à la notre.

En somme, l'école libérale est pour le maintien de la cause de nos maux. Il ne vaut pas la peine de prendre sa réponse en considération. Passons.

L'école socialiste est la deuxième des sybilles. Qu'apporte-t-elle? Une solution excessive. Pour bannir toute anarchie de la production, elle s'approprie tous les instruments producteurs et les agencent au point d'en faire une unique et immense usine nationale, dont le fonctionnement harmonieux est assuré par une armée de statisticiens.

Pour de la coordination, c'en est. C'en est trop même.

Le socialisme canalise la production à merveille, mais il canalise trop. Il réglemente au point de tuer toutes les initiatives et les responsabilités. Il redresse la direction de la production, mais il

gâche la spontanéité, le dynamisme du producteur lorsqu'il nourrit l'utopique espoir de voir les hommes travailler uniquement pour le bien commun. Cette surestimation des hommes, les privent d'un stimulant personnel, détruit leur tension productrice.

En résumé, le régime socialiste coordonné de façon merveilleuse l'effort des hommes, mais il assomme cet effort; il équilibre parfaitement toutes les branches de la production, mais il détruit la production elle-même.

Pour harmoniser, il détruit ce qu'il doit harmoniser.--C'est tomber de Charybde en Scylla.

L'économie dirigée apporte la troisième réponse. Cette école reconnaît les exigences de la liberté et les avantages du droit de propriété. Elle maintient dans une certaine mesure les principes du libéralisme économique; elle conserve tout ce qu'il y a de bon dans ce système, tout ce qui favorise l'effort, l'action. Là où elle modifie sensiblement la théorie libérale, c'est dans sa façon d'entendre le "laissez faire, laissez passer." Rien, il me semble, peut caractériser mieux cette théorie hybride qu'est l'économie contrôlée que cette formule: "laissez faire, laissez passer tant que le bien commun est respecté."

Les principes fondamentaux de cette école sont excellents; son erreur consiste dans son élection de l'Etat pour découvrir les infractions contre le bien général et faire conspirer les esprits vers ce bien.

Nous avons refusé tout à l'heure d'accepter l'Etat comme policier du bien commun social, en soulevant de sérieuses objections contre un tel rôle et en montrant que la corporation satisfaisait à ces objections et que, partant, on devait lui octroyer les fonctions.

Le fait d'établir l'Etat comme policier du bien commun économique soulève les mêmes objections, et la corporation présente les mêmes

avantages que tantôt.

Car le processus de coordination et de limitation nécessaire à calmer et à diriger le dynamisme humain présente les mêmes difficultés que la détermination du juste salaire. Si l'on veut sauvegarder les intérêts de la justice dans la limitation de la production, il faut apporter à ce travail une extrême délicatesse. Chaque industriel présente un cas spécial à régler. On ne peut fixer le même contingent à un gros et à un petit industriel; il faut que la limitation soit proportionnelle. Et l'Etat, en assumant cette coordination, prête flanc aux mêmes défauts que nous avons signalés tantôt, à savoir: Déchéance possible du pouvoir, manque de pénétration dans l'observation et de nuances dans l'exécution, -- griefs auxquels la corporation échappe.

Mais nous n'insisterons pas longtemps sur ces déficiences de l'économie dirigée et sur les qualités de la corporation qui la rendent apte à assumer cette tâche. Il est plus opportun de signaler une autre objection -- objection qui vaut contre le rôle social aussi bien qu'économique de l'Etat -- contre l'économie dirigée et que Pie XI à formuler dans quadragesimo anno: "l'Etat se voit accablé sous une quantité à peu près infinie de charges et de responsabilités... Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus guissamment, les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité."

Comme on le voit, une double raison commande à l'Etat de se retirer non dans une tour d'ivoire sur son trône: impuissance consécutive de vequer aux soins économique-sociaux et les exigences de ses hautes fonctions, dont un cumul de préoccupations viendrait troubler l'exercice

parfait.

Soit toute l'institution corporative est nécessaire, parcequ'elle réussit à concilier ces deux exigences de la nature humaine: la liberté et l'autorité, parce qu'elle intervient sur le point névralgique et central du désordre social et économique par sa façon efficace de fixer le juste salaire et contrôler la production.

Pour conclure toute cette argumentation, je cite cette belle page du Père Muller, tirée de "L'Ordre corporatif":

"L'homme est un être sociable, impérieusement poussé par l'imperfection de sa nature à chercher dans l'aide et l'appui de ses semblables le complément nécessaire à ses déficiences natives. Le droit d'association est, dès lors, un droit naturel qu'il n'est pas loisible à l'Etat de concéder ou de retirer selon son bon plaisir, encore que, en certaines circonstances, il en puisse réglementer l'exercice.

"L'association s'impose parfois comme une condition absolument nécessaire à la conservation et au progrès de l'humanité. C'est le cas pour la société familiale, préposée par la volonté du créateur à la transmission régulière de la vie; c'est le cas encore, dès que l'agglomération humaine atteint un certain degré de densité, pour la société politique ou la cité, indispensable gardienne de l'ordre et de la paix.

"L'association professionnelle ne présente pas le même caractère de nécessité.

"Dans une société encore peu développée et différenciée, elle répond sans doute à un vœu de la nature auquel les hommes de même métier inclinent d'instinct à se conformer, non à une exigence à laquelle tous auraient l'obligation d'obtempérer. Si utile qu'elle soit, l'association professionnelle reste une institution d'intérêt purement privé et chacun reste libre de lui donner ou refuser son adhésion.

"Mais la structure économique et sociale d'une société évoluée et

les modifications qu'elle subit peuvent transformer le voeu de la nature en ordre impérieux auquel nul désormais n'a le droit de se soustraire. Le groupement cesse d'être purement facultatif; l'association d'intérêt privé fait place à la corporation de droit public et son autorité s'étend à tous les membres de la profession.

"Or, tel est bien l'aspect sous lequel se présente, de nos jours, le problème de l'organisation professionnelle.

"Au point où sont présentement poussées la division sociale du travail et la spécialisation des tâches économiques, les diverses professions sont devenues autant de services sociaux dont le bon fonctionnement intéresse au plus haut degré la prospérité publique. Le bien commun exige impérieusement que tous les producteurs d'une même branche industrielle coordonnent leurs efforts en vue d'assurer la pleine efficacité de la fonction sociale à laquelle ils sont réposés, que toutes les professions conspirent harmonieusement à fournir à la communauté tous les éléments d'une saine et durable prospérité. L'organisation professionnelle ne peut se dérober sans manquer à ses devoirs envers la société, sans violer la justice et la charité sociales. A l'Etat, gardien et promoteur du bien commun, il appartient de sanctionner efficacement cette obligation et de doter les corporations de tous les droits et prérogatives nécessaires à l'accomplissement intégral de leur fonction sociale."

IV Annexes.

a- Intégration de la Corporation dans le corps social.

"Une économie organisée se reconnaît à ce signe qu'elle ne concentre pas les hommes et les corps intermédiaires sous la coupe d'une direction totalitaire, mais qu'au contraire elle laisse aux autorités instituées dans les groupements localisés ou spécialisés toutes les attributions et les tâches qu'elles sont capables de remplir de leur propre mouvement."

Duthoit

Si la diversification prononcée des éléments de notre civilisation justifie et exige un démembrement corrélatif des fonctions de l'autorité et tout particulièrement la constitution autonome d'une autorité dans la profession, il reste à situer cette organisation et cette autorité dans l'ensemble de la vie sociale. La corporation doit être instituée, mais à sa place, à son rang. C'est le nouveau problème qui se pose: procéder à l'intégration de l'autorité professionnelle dans l'ordre total.

Cette enchaînement est des plus ardue. La nature d'intermédiaire

entre les individus et l'Etat de la corporation rend la délimitation de ses prérogatives très difficile et sujette à beaucoup d'erreurs. Certains exagèrent son rôle jusqu'à en faire l'unique organe de la société, d'autres le repétissent jusqu'à l'annihilation. Et une infinité d'opinions s'agitent entre ces deux poles.

Pour ne pas faire fausse route dans ce labyrinthe d'opinions, nous prendrons pour lanterne une saine notion de l'Etat.

Ce qu'est l'Etat, la Semaine sociale de Strasbourg en donne une définition adéquate, lorsqu'elle dit qu'il est "la société elle-même, pour autant que, par ses éléments actifs, dont le gouvernement est la maîtresse-pièce et l'organe coordonnateur, elle pourvoit au bien commun de ses membres."

Mais par ce vocable, nous entendons habituellement un autre sens. Nous l'appliquons à ce qui n'est qu'un élément--essentiel il est vrai--de toute société politiquement organisée: le pouvoir central ou suprême, le gouvernement d'un pays.

Dans le but de rendre plus claire ~~notre~~ notre explication subséquente, nous adopterons le second sens du mot Etat, bien que cette expression usuelle ne soit pas juste.

Quelle est l'exacte position de la corporation vis-à-vis de l'Etat? D'aucuns prétendent rabaisser l'Etat à l'échelon de l'autorité professionnelle et à identifier ces deux organes. Ce sont les syndicalistes révolutionnaires. Partant de cette idée que, dans la civilisation moderne, la profession est l'essentiel de la vie humaine, ils prétendent que c'est elle qui doit être la base de toute l'organisation sociale, et que les dirigeants des organisations professionnelles <sup>sont</sup> ~~étant~~ les plus aptes à prendre en main le pouvoir suprême, vu qu'ils sont les plus au courant des besoins de la profession.

Une telle prétention est inadmissible pour notre hiérarchie des

valeurs humaines.

Bien que l'élément économique-social soit un aspect très important de notre civilisation, il ne peut la définir. Beaucoup d'autres éléments constituent un cycle culturel: des juridiques, des politiques, des intellectuels, des moraux, des religieux.

Mais il faut hiérarchiser ces éléments. Nous reconnaissons l'importance énorme qu'a prise la profession dans notre civilisation, mais de là à lui reconnaître la prépondérance en lui confiant la garde du bien commun humain, il y a un abîme.

La profession est la servante indispensable de la vie humaine, mais elle n'a aucun titre à en devenir la maîtresse. Dans l'ensemble complexe des éléments de notre civilisation, l'élément économique doit rester au service du bien social et celui-ci s'ordonner au développement spirituel des personnes, elles-mêmes faites pour glorifier Dieu. La profession doit respecter les autres éléments de civilisation qui ont à concourir avec elle au bien commun de la société, et, en particulier, se mettre au service des valeurs désintéressées que comporte toute civilisation humaine digne de ce nom, et non pas se les asservir.

Avec une telle fin, la corporation ne sera qu'une autorité parmi d'autres, puisqu'il y a d'autres espèces d'organisation en dehors d'elle; elle sera subordonnée au pouvoir politique, puisqu'elle ne poursuit qu'un élément du bien commun humain, constitué par toutes les notes d'une civilisation, dont l'Etat a la garde.

Une autre erreur--inverse à la précédente--se glisse dans l'attribution des fonctions respectives de l'Etat et de la corporation. C'est celle du Corporatisme d'Etat. Cette fois c'est la corporation qui est absorbée dans la vie propre de l'Etat.

Il y a confusion encore ici parce qu'il y a notion fautive des fonctions propres à l'Etat. Pour bien trancher la question, il sera utile de prendre le vocable Etat dans son véritable sens, celui de corps social

organisé, et non pas de gouvernement--et dont toutes les parties demeurent cohérentes sous l'action avisée d'un pouvoir coordonnateur et respectueux des spontanéités légitimes des activités qu'il enveloppe.

L'Etat doit veiller au bien commun général. Il doit procurer aux hommes tous les éléments d'une civilisation vraiment humaine. Mais dans la poursuite de sa fin, l'action de l'Etat doit se concevoir sous le type de la volonté humaine.

Comme la société l'homme a des besoins matériels, intellectuels, moraux et religieux à satisfaire. Or, comment l'homme y satisfait-il? Est-ce par sa faculté centrale et suprême dans l'ordre de l'action: la volonté? Non. Cette puissance ne poursuit pas immédiatement ces biens--du moins une partie d'entre eux. Elle n'agit pas, elle fait agir. Elle ne fait pas, elle fait faire par les autres puissances. Toute son action se borne à coordonner, à calmer ou à fortifier l'action des autres puissances, dont chacune procure un élément du bien commun de l'homme.

De même pour l'Etat. Vouloir lui attribuer les fonctions de pourvoir à l'élément matériel de la civilisation est aussi ridicule que vouloir faire faire la digestion par la volonté.

Non, les organisations subordonnées, par leur poursuite d'un bien commun particulier, sont censées assurer une partie du bien commun général.

Pie XI précise le rôle de l'Etat de façon remarquable, lorsqu'il dit que "diriger, surveiller, contrôler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité: sont les fonctions de l'Etat." Si, parfois, elle accepte les fonctions d'un organe subalterne, ce n'est qu'à titre supplétif, parce que l'organe fait défaut et qu'elle a la responsabilité du bien commun général.

Une fonction économique, telle que le comporterait une identification de la corporation à l'Etat, demeure donc inconciliable avec la na-

ture du bien commun poursuivi par l'Etat. A cause de la généralité et de la suréminence du bien commun de celui-ci, ces préoccupations particulières ne sont pas sont fait, en temps normal.

Il doit donc confier à une autorité subalterne la poursuite du bien commun économique-social de la société, tout en se souvenant, cependant, que c'est lui qui porte l'entière responsabilité du bien commun général, et que, si un de ses organes ne donne pas son plein rendement où encore qu'il agit avec une surabondance telle qu'il brise l'harmonie en troublant le jeu normale des autres organes, il doit intervenir pour modérer ou activer l'instrument défectueux.

Si, contrairement aux prétentions du Corporatisme d'Etat, la corporation doit avoir une vie propre, en quoi consisteront ses fonctions?

L'autorité corporative doit veiller au bien commun de la profession aux destinées de laquelle elle préside.

Mais la meilleure façon de travailler aux intérêts de ses membres sera de travailler directement aux intérêts de la profession; et, l'intérêt véritable d'une profession ne peuvent pas se concevoir hors de l'intérêt général, mais comme y contribuant pour sa part, son effort devra être orienté spécialement vers l'intérêt de la société tout entière. C'est ainsi que chaque profession aura à tenir compte de sa coordination nécessaire avec les autres dans un ensemble où chacune doit s'intégrer, et toutes auront à tenir compte de leur subordination globale au bien social et aux fins désintéressées de l'humanité.

En résumé, le développement humain harmonieux de la vie professionnelle est le but de l'autorité corporative, celui dont elle doit atteindre par ses propres forces et ses propres moyens. Et aussi longtemps qu'elle poursuit adéquatement ce bien commun, l'Etat n'a aucun droit de s'ingérer dans la vie propre de cette société, comme elle le fait sous le corporatisme d'Etat, grâce à la présence au sein des corporations

décisions. Tout ce que l'on peut tolérer de sa part, c'est un arbitrage des conflits graves à l'intérieur où entre les corporations, une protection contre toute exploitation du consommateur où d'une autre corporation.

Nous avons vu au cours de notre argumentation la nature de l'objet de la corporation, puisque nous sommes partis de cet objet pour aboutir à la nécessité de l'organe. Nous n'ajouterons que ceci: cet objet, au fait, qu'il est social et économique, exige dans l'organe une structure apte à bien saisir cet objet. Or, un sectionnement de l'autorité corporative semble s'avérer nécessaire pour lui donner sa plénitude d'efficacité. C'est pour cela<sup>me</sup> tous les praticiens recommandent une complexité d'organisation: une section sociale, qui s'occuperait du travail et serait régulatrice des relations entre employés et employeurs, une section économique, qui serait ordonnatrice de la production et de l'échange; voire même--la vie économique étant si complexe--une section financière et une section technique. Quant à la justesse de ces recommandations, la question est trop technique pour être discutée ici.

La corporation est intermédiaire entre l'Etat et les individus, avons-nous dit. Quelle sera la nature de ces derniers rapports?

Ils devront être humains. Ils devront concilier l'autorité, appelée par la sociabilité de l'homme, et la liberté, propriété inaliénable de l'homme. L'obéissance et la liberté étant pour ainsi dire deux propriétés contradictoires de l'homme, il faudra que l'action de la corporation ne paralyse pas les spontanéités légitimes, mais qu'elle les favorise tout en les conduisant vers le bien commun--la meilleure façon qui soit d'assurer aux individus une véritable liberté, puisqu'elle les protège des servitudes du désordre.

Pour respecter ces principes, la corporation ne devra pas s'immiscer dans les entreprises privées. Il faudra laisser les manufacturiers

à leurs spontanéités. A eux reviendra le choix des moyens les plus économiques et les plus efficaces de production. Là où l'autorité aura prise, ce sera sur la conclusion de la "rationalisation" de l'industrie. En vue de sauvegarder les intérêts du bien commun professionnel et général, elle a droit de contrôle sur la quantité et la qualité des produits, de modérer et de perfectionner la production.

La corporation cependant pénètre dans l'atelier; mais en y pénétrant, elle sauvegarde la liberté de l'entrepreneur puisqu'elle le fait en raison de sa fonction sociale. Elle ne se mêle pas de la technique de l'industrie, du règlement intérieur qui est essentiellement économique, mais du sort des travailleurs. Là où elle dicte les gestes de l'entrepreneur, c'est dans la détermination des conditions de travail: salaire, hygiène, etc. Elle ne se préoccupe pas des moyens mais de l'humain.

Ce respect des initiatives, de la vie, peut suggérer la façon de procéder dans l'édification de la corporation elle-même.

Toute association répond à un besoin. Et si l'on veut un édifice social qui soit pour la personne, il faudra respecter les syndicats qui ont été créés par ces personnes en vue d'atteindre un bien commun particulier. Détruire un syndicat, serait détruire le moyen, fort probablement le plus efficace et sûrement le plus humain, d'atteindre un bien légitime.

Et la corporation, en s'organisant de façon à assurer dans son sein les organes précorporatives, sera sûrement plus adaptée à la complexité de la vie économique-social et plus respectueuse de la liberté humaine, puisque l'instrument, étant créé par celui qui en a besoin, est susceptible d'être plus approprié, et l'organisme, vu son imposition du dedans, perdra son allure de contrainte pour n'être qu'une fortification par l'armature juridique de la discipline que les personnes s'étaient librement imposée, qu'une consolidation par le statut juridique d'une collaboration déjà amorcée.

D'ailleurs, si la corporative détruisait les syndicats, elle serait en contradiction avec elle-même. Elle tuerait le principe qui l'a constituée. Car le syndicat et la corporation n'ont-ils pas pour fondement commun, pour raison d'être ce besoin d'association qui prend racine dans la faiblesse congénitale de l'homme?

Une autre raison nous rallie à cet aphorisme: "la corporation sera à base syndicale où ne sera pas."

Nous sommes à la recherche d'un organisme vivant pour retrouver l'ordre et la stabilité sociale. Or la corporation, si elle veut être bien vivante, si elle veut répondre adéquatement aux besoins de ses ressortissants, doit être essentiellement diversifiée, afin de se mouler parfaitement sur les exigences vitales pour être saisie des aspirations des personnes. Pour éviter toute artificialité, toute contrainte, la corporation ne confondra pas dans un même groupement professionnel les éléments qui, à des titres variés et dans des fonctions diverses, concourent à l'élaboration d'un même produit. Elle respectera ces différentiations en groupant par classes et catégories ceux qui participent à l'exercice d'une même profession. Alors nous aurons une discipline rationnelle, ce véritable ordre qui, au dire de saint Thomas, résulte de l'unité d'objets divers harmonieusement disposés.

C'est en vertu de ces considérations que nous nous rallions au corporatisme d'association, formule qui fonde la restauration corporative sur l'intime collaboration des syndicats parallèles d'employeurs et d'employés, et la conçoit comme un couronnement, un terme des organisations existantes.

Une autre remarque--et ce sera la dernière--s'impose lorsque l'on considère les rapports de la corporation avec les individus. Nous avons dit que la corporation doit respecter la personne. Or, ce qui relève le plus profondément de la liberté, c'est le choix de sa religion. Pour un homme, la religion est le noyau de sa personnalité, le centre sur

lequel tout le reste vient se cristalliser. De ce choix de religion dérive naturellement un droit de la pratiquer intégralement, d'en suivre la morale.

Mais, étant données les profondes divergences d'ordre philosophique et religieux qui, de nos jours, divisent presque partout le monde du travail, les ouvriers chrétiens ne peuvent consentir à se laisser incorporer d'office dans des syndicats dont les principes et les programmes seraient en contradiction avec les légitimes exigences de leurs consciences. Ils sont dès lors parfaitement fondés à réclamer le libre choix du syndicat auquel ils donneront leur nom. Et nous opposons au corporatisme d'Etat, qui préconise le syndicat unique, la formule du corporatisme d'association: "Le syndicat libre dans la profession organisée."

Caricaturons en terminant la position hiérarchique de la corporation. L'Etat, ne pouvant s'occuper de besoins particuliers à cause de la généralité du bien commun qu'il poursuit, confère à la corporation le pouvoir de gérer le bien commun de la profession, qui doit, à son tour, se montrer respectueux des initiatives individuelles, des manifestations collectives et des croyances des individus.

b- Destinée de la Corporation.

"Il n'y a pas d'ordre et de justice possibles là où manquent l'ordre et la justice entre l'homme et Dieu."

Maritain

Le triomphe de la formule corporative est incoutable. La majorité des pays européens ont adopté le corporatisme, soit d'Etat, soit d'association. Et l'on peut affirmer que, là où le communisme triomphera pas, la corporation sera, et que, tôt ou tard, le communisme portant, vu sa fausseté sociale, un germe de mort en lui-même, le régime social de la civilisation occidentale sera corporatif.

Mais les institutions valent ce que valent les hommes. Quelle que soit la perfection du régime corporatif, il donnera son plein rendement en autant que le moral des hommes sera élevé, en autant qu'il sera vivifié par un esprit.

La déchéance des anciennes corporations est là pour nous l'enseigner.

La corporation est susceptible de plusieurs défauts: envahissement

de la personne, égoïsme corporatif, statisme.

Pour échapper à ces imperfections qui pourraient occasionner son discrédit, il faut à la corporation une âme. Ce sera le devoir d'état.

Et qu'est-il ce devoir d'état? C'est le sentiment d'être par notre action le prolongement de la création et la providence divine: sentiment qui nous pousse à vouloir agir conformément à la volonté divine. Pour un menuisier, ce devoir d'état consiste d'abord dans l'acceptation joyeuse de son état, parce qu'il lui a été imposé par la volonté divine manifestée par ses aptitudes et les circonstances, ensuite dans la considération de soi-même comme une partie nécessaire d'un grand tout, considération qui lui fait coordonner son activité professionnelle avec l'activité elle-même providentielle des autres individus pour assurer la prospérité du tout. Le Père Sertillanges définit le devoir d'état comme "le moi fidèle à soi-même et librement engagé dans un ordre plus grand."

Que les exigences du devoir d'état soient la morale des hommes, et les déformations possibles du régime corporatif seront éludées.

Si les représentants de l'autorité professionnelle ont le sens de leur devoir d'état, s'ils se considèrent comme des coopérateurs de Dieu, ils respecteront la nature, et en l'espèce, la personne. S'ils servent Dieu ils serviront son image qui est l'homme, et, cela, en ne portant pas une main sacrilège sur la liberté humaine.

De même pour l'égoïsme. La corporation se gardera de substituer l'égoïsme collectif à l'égoïsme individuel qui nous étirent dans le moment. Si les représentants sont consciencieux de leur devoir d'état, ils n'oublieront pas l'aspect social de la profession. Et cette nécessité qu'ils ont de coopérer au bien commun général--cette coopération est naturelle, donc providentielle--préviendra toute exploitation des consommateurs ou des corporations étrangères.

La dernière défectuosité possible de ce mécanisme délicat: le sta-

tisme, s'élimine facilement. Grâce au devoir d'état, les cadres ne réussiront pas à tuer l'élan créateur. En se considérant comme instrument divin, comme continuateur du Créateur, le professionnel retrouve un motif d'action qui lui fait recouvrer la parcelle de dynamisme perdue par l'abondante réglementation. D'ailleurs, un effort canalisé n'est-il pas plus fécond qu'une activité dispersée. Les eaux d'un fleuve étroit ne vont-elles pas plus loin dans la mer que celles d'un large fleuve qui en charrit une même quantité?

Mais est-ce que ce devoir d'état est possible? Oui.

Les hommes reçoivent une trop cruelle leçon de collaboration dans le moment pour qu'ils n'accueillent pas pour longtemps le sens social.

Mais un autre motif d'espoir pour la régénération des hommes est celui du renouveau catholique. Malgré toutes les tribulations actuelles de l'Eglise et les nuages menaçants qui s'amoncellent à l'horizon, un observateur un tant soit peu profond et enrichi d'une modeste culture historique ne peut que considérer ces difficultés comme un feu purificateur plutôt que destructeur.

Les persécutions sourdes ou ouvertes ont déjà été salutaires. Ont-elles pas été l'occasion de la création de ce puissant mouvement d'action catholique qui veut l'instauration du totalitarisme chrétien?

Cette poursuite d'une vie intérieurement chrétienne est de l'intérêt et de l'importance pour le point de vue qui nous occupe dans le moment. Car un profond chrétien accepte en entier son devoir d'état et pratique la justice et la charité.

Le renouveau chrétien n'est pas uniquement à l'intérieur de l'Eglise. Les païens de l'occident ont essayé passer leur temps à vivre malicieusement et sans amour pour en sentir tout le vide et pour en être dégoutés. Une profonde dissatisfaction a saisi les cœurs non-chrétiens. Après expérience, les hommes se détournent des plaisirs sensuelles. Ils cherchent le bonheur dans la vertu. Les vices spirituels ont retrouvé leur séduction.

Aussi les conversions--surtout en France--se font-elles nombreuses. Et le mouvement ne fait que commencer. Car tous ces nouveaux venus renouvellent notre christianisme et exposent ses dogmes et ses préceptes avec une conviction et une ardeur de neophytes. Et ce frais et brillant apostolat n'est pas de nature à éloigner les esprits de l'Eglise....

Un renouveau spirituel général n'est donc pas utopique.

Soyons optimistes sur la nature de la société future.

"Où va-t-il, ce navire? Il va, de jour vêtu,

"A l'avenir divin et pur, à la vertu,

"A la science qu'on voit luire,

"A la mort des fléaux, à l'oubli généreux,

"A l'abondance, au calme, au rire, à l'homme heureux;

"Il va, ce glorieux navire,

"Au droit, à la raison, à la fraternité,

"A la religieuse et sainte vérité

"Sans impostures et sans voiles,

"A l'ancre, sur les coeurs servant son doux lien,

"Au juste, au grand, au bon, au beau...--Vous voyez bien

"Qu'en effet il monte aux étoiles!"

V. Hugo

## BIBLIOGRAPHIE

80

### I Désordre;

Daniel-Rops, --La Misère et nous.

Semaines sociales de France, 35

R.P. Sauvé, --Nécessité et rôle de la Corporation.

Ecole sociale populaire, --Pour la Restauration sociale au Canada.

Quadragesimo anno et Rerum Novarum.

Manuels: Belliot, Antoine, Fallon, Burke.

Dossiers de l'action populaire.

### II Écoles adverses.

i- Libéralisme.

La Crise libératrice. R.P. Muller.

Revue de Philosophie, 2/36: Evolution du libéralisme catholique  
durant ces dernières années.

Vie intellectuelle, 2/36: Capitalisme et propriété.

Manuels: Antoine, Belliot, Fallon, Burke.

S.S. F. 35

Maritain, --Les trois Réformateurs.

Journal: Ordre Nouveau.

ii- Socialisme.

R.P. Lévesque, --La Commonwealth Co-operative Federation.

Mgr. Gauthier, --La Doctrine sociale de l'Eglise.

R.P. Sauvé, -- Le Communisme.

Card. Villeneuve, --Philosophie du Bolchevisme.

Manuels: Antoine, Belliot, Burke.

S.S.F.

Revue des Jeunes: 15/10/36. etc.

Maritain, --Antimoderne.

### III Le Corporatisme.

i-Nature.

R.P. Sauv . -- La Corporation, sa n cessit  et son r le.

S.S.F.; Cours de Duthoit.

Duthoit. -- L'Organisation corporative.

ii-Preuves.

Muller. -- L'Ordre corporatif.

Abb  Fortin. -- L'Association professionnelle.

Mgr. Paquet. -- L'Organisaton professionnelles

Manuels.

Duthoit. -- Organisation corporative.

Encycliques; Quadragesimo Anno, Rerum Novarum.

R p. Stanislas. -- Les anciennes Corporations

Dossiers de l'Action populaire.

Gr t. -- Elementa Philosophiae.

R.P. Archambault. -- Le Syndicalisme au Canada.

Journal: Ordre nouveau.

Michelis. -- La Corporation dans le Monde.

### IV. Annexes.

P.H. Simon. -- Destins de la personne.

Duthoit. L'Organisation corporative.

Muller et Duthoit. -- L'Ordre corporatif.

Muller. -- Essais d'Organisation corporative.

R.P. Sertillanges. -- Devoir d' tat, Revue des Jeunes 15/10/36.

Vie Intellectuelle. 6/35. -- Corporatisme italien.

Enclyques: Quadragesimo Anno, Rerum Novarum.